

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le dix-sept décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni au Zéphyr, sis rue du Tilleul à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 11 décembre 2020 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
24 décembre 2020*

PRÉSENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Étienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO-COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Sabine HONORÉ, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Géraud DOYELLE, Mathilde LOUCHART, Karima CHOUIA, conseillers.

ABSENTS EXCUSÉS :

Bruno DUQUESNOY, ayant donné procuration à Kamel MAHTOUR
Christelle DUTRIAUX, ayant donné procuration à Pascal NYS

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2020

Monsieur Francis VERCAMER, Maire :

1. Budget primitif 2021 – Budget principal
2. Taux de fiscalité locale
3. Budget primitif 2021 – Budget annexe Zéphyr, maquette M14
4. Décision modificative n° 3 – Budget principal
5. Décision modificative n° 2 – Budget annexe Zéphyr
6. Exercice budgétaire 2021 – Budget principal – constitution de provisions pour risques et charges
7. Caisse des écoles – Validation des comptes 2019 – dissolution
8. Caisse des écoles – Approbation du compte de gestion 2019
9. Subventions 2021 aux associations

Monsieur Pascal NYS, Premier Adjoint aux ressources humaines, à la commande publique et aux affaires juridiques :

10. Règlement intérieur du Conseil municipal - modification
11. Participation de la collectivité à la protection sociale
12. Création de 4 postes permanents – Police municipale
13. Définition des lignes directrices de gestion

Monsieur Jean-François LECLERCQ, Adjoint aux Affaires culturelles, à l'Animation et à la Vie associative

14. Conventions actions culturelles - renouvellement

Madame Ghislaine BUYCK, Adjointe aux relations avec la population et aux cérémonies

15. Tarifs des concessions dans le cimetière municipal

Monsieur Étienne DELEPAUT, Conseiller délégué spécial aux Sports et aux Équipements sportifs

16. Conventions sports - renouvellement

Monsieur Jean-Adrien MALAIZE, Conseiller délégué à la citoyenneté et à l'e-administration

17. Renouvellement des instances de concertation participative

Monsieur Kamel MAHTOUR, Conseiller délégué à la Prévention jeunesse

18. PIA de la MEL – projet jeunesse
19. Conventions éducation jeunesse - renouvellement

Monsieur Philippe SIBILLE, Adjoint aux Solidarités entre les générations, à l'Habitat, au Logement et à la Politique de la ville

20. Pass'sport culture seniors – modification de règlement
21. Conventions sociales – renouvellement
22. NPRU Lianderie Trois Baudets – achats de terrains appartenant aux copropriétaires de la Lianderie
23. Convention et plan d'action TFPB de Vilogia – modificatif
24. Association Les Restaurants du Cœur – attribution d'une subvention exceptionnelle

Monsieur Saïd LAOUDI, Adjoint à la Vie économique, à l'Emploi, au Commerce et à l'Insertion

25. Cession d'un fonds de commerce situé au 3 place de Verdun

Monsieur Jérôme MEERSEMAN, Conseiller délégué au Commerce, à l'Économie sociale et circulaire

26. Remise gracieuse des loyers – ferme Braquaval

Madame Anne DASSONVILLE, Adjointe à l'Environnement, à la nature en ville, aux espaces naturels et aux aides au développement durable

27. Conventions environnement - renouvellement

Monsieur Thibaut THIEFFRY, Conseiller municipal

28. Convention de coordination Police municipale – Police nationale - renouvellement

29. Convention de mutualisation de la Police municipale - renouvellement

TABLE DES MATIÈRES

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 Novembre 2020	6
Décision modificative n° 3 - Budget principal	6
Décision modificative n° 2 – Budget annexe Zéphyr.....	6
Caisse des écoles – Validation des comptes 2019 – dissolution	6
Caisse des écoles – Approbation du compte de gestion 2019	6
Règlement intérieur du Conseil municipal - modification	6
Participation de la collectivité à la protection sociale.....	6
Définition des lignes directrices de gestion	6
Conventions actions culturelles - renouvellement	6
Tarifs des concessions dans le cimetière municipal.....	6
Conventions sports - renouvellement.....	6
Renouvellement des instances de concertation participative	6
PIA de la MEL – projet jeunesse	6
Conventions éducation jeunesse - renouvellement	7
Pass'sport culture seniors – modification de règlement	7
Conventions sociales - renouvellement	7
NPRU Lionderie Trois Baudets – achat de terrains appartenant aux copropriétaires de la Lionderie	7
Convention et plan d'action TFPB de Vilogia - modificatif.....	7
Association Les Restaurants du cœur – attribution d'une subvention exceptionnelle	7
Cession d'un fonds de commerce situé au 3 place de verdun	7
Remise gracieuse des loyers – ferme Braquaval	7
Conventions environnement - renouvellement.....	7
Budget primitif 2021 – Budget principal	8
Taux de fiscalité locale	8
Budget primitif 2021 – Budget annexe Zéphyr maquette M14	8
Exercice budgétaire 2021 – Budget principal – constitution de provisions pour risques et charges.....	8
Subventions 2021 aux associations.....	8
Création de 4 postes permanents – Police municipale	28
Convention de coordination Police municipale – Police nationale – renouvellement	28
Convention de mutualisation de la Police municipale – renouvellement	28

La séance est ouverte.

Mme Sana EL AMRANI procède à l'appel nominal.

M. Francis VERCAMER, Maire : [Il manque le début de l'enregistrement, y compris les mouvements d'entrées/sorties en mairie.]

Inaudible (0'00'01), je pense que vous le connaissez. Il est décédé le 28 novembre dernier. Armande DELAPORTE, la maman de Cédric DELAPORTE, qui travaille à la ferme Franchomme et qui est aussi l'épouse de notre ancien directeur général des services, Jacky DELAPORTE. Armande DELAPORTE est décédée le 4 décembre dernier. Jacques HAMEZ, le papa de Sabine NOUQUERET et le grand-père de Clémentine NOUQUERET, qui est décédé le 7 décembre. Plusieurs décès dans cette famille. Michel LECLERCQ, le beau-père de Francis VERCAMER, le 13 décembre dernier, et Marie-Thérèse BODDAERT, qui est une ancienne élue également, une ancienne conseillère municipale, épouse de Gabriel BODDAERT qui est toujours très présent sur la ville et bénévole dans un certain nombre d'associations. Marie-Thérèse BODDAERT est décédée assez récemment, puisqu'elle est décédée le 16 décembre dernier. Je leur adresse bien sûr, à toutes et tous, nos sincères condoléances, et je vous associe à ces condoléances et à ce soutien à ces personnes frappées de deuil dans leurs familles.

Quelques événements. Alors, heureusement, quelques nouvelles plus réjouissantes, d'abord pour vous dire que le Téléthon, bien qu'il y ait eu le problème sanitaire, a quand même récolté 4 289 euros. C'est quand même pas mal. On a également réussi à confectionner 105 bonnets pour Octobre rose qui ont été confectionnés par les couturières hémoises dans le cadre Octobre rose. Je vous rappelle que c'est le mois qui est consacré au dépistage et à la lutte contre le cancer du sein. On a Emmanuelle GUILLAIN notamment qui est fort impliquée dedans, avec Sabine HONORÉ. Aux festivités de Noël, vous le savez, nous avons malheureusement dû annuler les festivités compte tenu de la situation sanitaire, mais nous proposons un certain nombre d'animations en faveur des Hémois. Ce week-end, devrait avoir lieu un concert gospel. Malheureusement, il ne peut pas y avoir de public, et donc il va être enregistré et diffusé sur nos réseaux à partir du dimanche 27. Il sera également présenté aux résidents du foyer-logements de la Résidence de la Marque dans le cadre des festivités de fin d'année. Jusqu'au 19 décembre, je vous rappelle qu'il y a le *Drive solidaire*, de 15 heures à 19 heures sur le parking de la mairie. Il vous accueille pour pouvoir offrir un jouet neuf ou en bon état au profit des enfants des Restos du Cœur. Le 24 décembre, tous les Hémois sont invités à décorer leur façade et à participer au concours de façades de Noël pour gagner des lots. Du 19 au 24 décembre, la ville, en partenariat avec les associations – notamment les centres sociaux –, l'AJTF a mis en place une opération *Soupe solidaire* sur différents sites, qui va durer jusque fin février 2021, tous les mercredis soir, si je me souviens bien. D'ailleurs, il y a une affiche, que j'ai dans mes dossiers, que je pourrai éventuellement vous présenter tout à l'heure. Le 23 décembre, de 10 heures à 11 heures, sur les ondes de radio RPL, vous pourrez entendre une émission dédiée aux seniors. C'est la fréquence 99 sur FM. C'est donc le 23 décembre, de 10 à 11 heures. Depuis le 15 décembre, la ville propose un rendez-vous avec le Père Noël, jusqu'au 24 décembre, pour tous les enfants qui le souhaitent. Il faut prendre rendez-vous. Je ne suis pas sûr qu'il reste encore beaucoup de créneaux, mais peut-être qu'il en reste encore quelques-uns. Vous pouvez toujours essayer d'appeler. Peut-être que vous pouvez trouver un créneau encore disponible, ou quelqu'un qui se soit décommandé – ça peut arriver aussi. C'est un moment extrêmement magique. Moi, j'en ai vu 2, 3 là. C'est exceptionnel. Le Père Noël a un débat, ou un entretien direct avec les jeunes enfants qui sont émerveillés de cet entretien. Également, à la veille de cette période de fêtes, ce mercredi 23, au Zéphyr, durant toute la journée, il y aura une grande campagne de dépistage par test antigénique pour les Hémois. Ce sera donc diffusé auprès de la presse. Ce sera dans cette salle. Cela va durer toute la journée du mercredi 23 par les infirmières de la ville. Également, il n'y aura bien sûr pas de cérémonie des vœux traditionnels, comme elle existe chaque année, pour des questions, vous vous doutez bien, sanitaires. Ce sera une cérémonie virtuelle de vœux, le mercredi 6 janvier à 19 heures. Ce sera diffusé sur Internet et sur les réseaux sociaux. Vous pourrez aller sur Facebook ou sur YouTube et Instagram pour voir cette cérémonie de vœux qui sera filmée en direct, comme si vous y étiez.

Il y a un nouveau service à disposition des Hémois à compter de début janvier 2021, qui est le point conseil budget, qui est accessible gratuitement, avec une permanence tous les 3^e mardis du mois. Je pense que c'est au point d'accès au droit. Je n'ai pas le lieu, mais je pense que c'est la Maison de l'emploi et des services publics.

Je voudrais également remercier tous les élus qui ont donné leur sang aujourd'hui. Vous le savez, depuis une bonne dizaine d'années, Philippe SIBILLE a mis en place cette journée spéciale de don du sang le jour du dernier conseil municipal de l'année pour que l'ensemble des techniciens et les élus de la ville puissent donner leur sang. Beaucoup d'entre vous l'ont donné, peut-être parce que le télétravail vous le permettait plus facilement, ou le fait de la situation sanitaire. Merci à vous qui avez pris rendez-vous et donné votre sang. Je pense que la solidarité, ce n'est pas un acte de générosité fait par les autres. Ça commence d'abord par soi. Et merci à ceux qui ont bien voulu être solidaires vis-à-vis de ceux qui en ont besoin, surtout après la liste de gens que j'ai cités tout à l'heure, en cette période un peu difficile. Voilà.

En tout cas, la date du prochain Conseil municipal – j'ai oublié de vous la donner, mais je vous la rappelle : c'est le mercredi 17 février 2021.

Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, passer aux votes bloqués. Vous savez que la conférence des présidents qui a eu lieu lundi dernier, en présence des trois présidents de groupes, fixe les délibérations qui donnent lieu à débats. Les autres étant des délibérations plus techniques, ou n'ayant pas besoin de débat particulier, sont votées en début de Conseil. Je dis cela pour ceux qui nous écoutent éventuellement sur les réseaux. La conférence des présidents a donc proposé de mettre en vote bloqués :

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 NOVEMBRE 2020**

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET PRINCIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET ANNEXE ZEPHYR

**CAISSE DES ECOLES - VALIDATION DES COMPTES 2019 -
DISSOLUTION**

CAISSE DES ECOLES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION

PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE A LA PROTECTION SOCIALE

DEFINITION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

CONVENTIONS ACTIONS CULTURELLES - RENOUVELLEMENT

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE MUNICIPAL

CONVENTIONS SPORTS - RENOUVELLEMENT

**RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE CONCERTATION
PARTICIPATIVE**

PIA DE LA MEL - PROJET JEUNESSE

CONVENTIONS EDUCATION JEUNESSE - RENOUVELLEMENT

PASS'SPORT CULTURE SENIORS - MODIFICATION DE REGLEMENT

CONVENTIONS SOCIALES - RENOUVELLEMENT

NPRU LIONDERIE TROIS BAUDETS - ACHAT DE TERRAINS APPARTENANT AUX COPROPRIETAIRES DE LA LIONDERIE

CONVENTION ET PLAN D'ACTION TFPB DE Vilogia - MODIFICATIF

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE SITUE AU 3 PLACE DE VERDUN

REMISE GRACIEUSE DES LOYERS - FERME BRAQUAVAL

CONVENTIONS ENVIRONNEMENT - RENOUVELLEMENT

- Approbation du procès-verbal du 12 novembre 2020
- 4. Décision modificative n° 3 – Budget principal
- 5. Décision modificative n° 2 – Budget annexe Zéphyr
- 7. Caisse des écoles – Validation des comptes 2019 - dissolution
- 8. Caisse des écoles – approbation du compte de gestion 2019
- 10. Règlement intérieur du Conseil municipal - modification
- 11. Participation de la collectivité à la protection sociale
- 13. Définition des lignes directrices de gestion
- 14. Conventions actions culturelles - renouvellement
- 15. Tarifs des concessions dans le cimetière municipal
- 16. Conventions sports - renouvellement
- 17. Renouvellement des instances de concertation participative
- 18. PIA de la MEL – projet jeunesse
- 19. Conventions éducation jeunesse - renouvellement
- 20. Pass'sport culture seniors – modification de règlement
- 21. Conventions sociales - renouvellement
- 22. NPRU Lionderie Trois Baudets – achat de terrains appartenant aux copropriétaires de la Lionderie
- 23. Convention et plan d'action TFPB de Vilogia - modificatif
- 24. Association Les Restaurants du Cœur – attribution d'une subvention exceptionnelle
- 25. Cession d'un fonds de commerce situé au 3 place de Verdun
- 26. Remise gracieuse des loyers – ferme Braquaval
- 27. Conventions environnement - renouvellement

En outre, nous avons décidé de présenter groupées les délibérations :

- 1. Budget primitif 2021 – Budget principal
- 2. Taux de fiscalité locale
- 3. Budget primitif 2021 – Budget annexe Zéphyr maquette M14
- 6. Exercice budgétaire 2021 – Budget principal – constitution de provisions pour risques et charges
- 9. Subventions 2021 aux associations

Donc 1, 2, 3, 6 et 9 présentées groupées dans un diaporama que vous allez voir après, et la numéro 12 sera présentée groupée avec la 28 et 29.

- 12. Création de 4 postes permanents – Police municipale
- 28. Convention de coordination Police municipale – Police nationale – renouvellement
- 29. Convention de mutualisation de la Police municipale – renouvellement

Je vous propose de passer au vote des délibérations bloquées. Je vous les rappelle : approbation du procès-verbal, les délibérations numéros 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27. Y a-t-il des remarques sur ces délibérations que je vais mettre aux voix ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Eh bien, c'est l'unanimité. Merci pour ces délibérations.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Les délibérations 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 sont adoptées à l'unanimité.

Et je vais vous présenter immédiatement les délibérations 1, 2, 3, 6 et 9.

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

TAUX DE FISCALITE LOCALE

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZEPHYR MAQUETTE M14

EXERCICE BUDGETAIRE 2021 – BUDGET PRINCIPAL – CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

M. Francis VERCAMER, Maire : Cette présentation par diapos regroupe les délibérations 1 à 3, 6 et 9, c'est-à-dire la présentation des budgets primitifs 2021, budget principal et budget annexe, le vote des taux d'imposition et des subventions aux associations.

Le budget primitif 2021. La ville de Hem a été à nouveau consacrée par l'association Odis, association qui analyse depuis 1986 les résultats des communes par strates de populations. La ville est sortie première du classement pour l'exercice 2019 grâce à sa bonne gestion, mais aussi grâce aux services restitués à la population. J'en profite pour féliciter Pascal NYS, qui était, pendant l'année 2019, celle consacrée, le maire de la commune et à qui revient tout l'honneur de cette distinction. Distinction qu'il partagera sans doute avec l'ensemble du Conseil municipal et des services de la ville.

Quelques mots pour situer le contexte dans lequel nous allons étudier le budget primitif 2021, pour lequel le débat d'orientation budgétaire du mois dernier a pu donner les grandes lignes. Pour mémoire, il s'agit du premier budget du mandat, qui est voté dans un contexte de crise sanitaire exceptionnel, qui rend la prévision encore davantage compliquée, voire aléatoire. Le budget 2021 est proposé en augmentation de 450 000 euros, soit 2,15 % de hausse. Ce premier budget de mandat est aussi la traduction concrète des premières mesures souhaitées dans le cadre du Guide des orientations politiques héméroises, le GOPH. Il est caractérisé par la volonté toujours affichée d'assurer un service public de qualité, au plus près de nos concitoyens, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement reconnue par nos partenaires, sans rogner sur l'offre de services nécessaires à la solidarité, la convivialité et le développement de notre commune. Il continue d'être marqué par l'absence d'augmentation des taux de fiscalité locale. Les seules augmentations d'impôts locaux pouvant être constatées par nos habitants sont celles provenant d'autres collectivités, telles que le Département ou la Région, ou par la hausse des bases votée par le Parlement sur proposition du ministre du Budget.

Enfin, la ville poursuivra sa politique d'endettement nul en ne recourant pas plus demain qu'hier à l'emprunt, tout en développant sa politique d'investissements soutenue, orientée vers la transition énergétique, une amélioration constante des conditions d'éducation, un cadre de vie agréable, convivial et solidaire, et pour une offre de services toujours étayée en matière culturelle et sportive pour l'ensemble de nos populations et de nos quartiers.

Comme je le présentais à l'instant, la section de fonctionnement s'équilibre à 21 450 000 euros, et celle d'investissements à 4 555 300 euros. La masse salariale est estimée à 11 049 419 euros. La masse des subventions à 998 700 euros, tandis que les dépenses courantes s'établissent à 6 801 611 euros.

Comment se répartissent les recettes et les dépenses de fonctionnement ? Comment évoluent-elles ? C'est ce que nous allons analyser dès maintenant.

D'abord, les recettes, dont 51,3 % proviennent de dotations ou d'allocations d'État ou de la MEL, à hauteur de 11 004 000 euros. La fiscalité locale ne représente plus que 36,6 %, à hauteur de 7 850 000 euros, se rétractant au fur et à mesure de la suppression de la taxe d'habitation. En effet, les dotations ou allocations augmentent chaque année au gré des décisions gouvernementales. La suppression de la taxe d'habitation, qu'il a décidée, va continuer à impacter nos recettes fiscales et nous rendre de plus en plus dépendants de l'État par le remplacement par une allocation compensatrice. Enfin, les autres recettes, partagées par moitié entre les recettes de services fournis par la ville et les subventions ou participations de nos partenaires dans le cadre contractuel, qui représentent 12,1 %, soit 2 596 000 euros.

Nos taux d'impôts locaux n'ont pas évolué depuis plus de dix ans, se situant en dessous de la moyenne des taux métropolitains de notre strate.

Quelques commentaires maintenant sur les dépenses de fonctionnement. D'abord, l'évolution des dépenses de personnels, qui poursuit sa lente progression en évoluant de 1,35 % en 2021. Cette évolution a pour objectif non seulement d'absorber les avancements de carrières, mais aussi d'accompagner nos politiques et priorités municipales autour de la tranquillité, l'éducation, la gestion numérique des équipements ou les travaux de maintenance.

Nos stratégies municipales se répartissent autour des compétences que la ville a souhaité mener, ou celles dévolues par la loi : l'administration générale (27,5 %), les écoles (23,5 %) représentent à elles seules plus de 50 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit des compétences régaliennes de nos communes. Le secteur du social et de l'emploi (15 %) est une priorité de la ville compte tenu de la situation sociale de nombreux Hémois privés d'emploi. Enfin, les politiques environnement et aménagement, de la culture et du sport viennent à égalité entre elles aux environs de 11 à 12 %, et nous verrons un peu plus loin à quelles actions elles se rapportent.

Par ailleurs, la ville, fidèle à son principe de prudence, va constituer une provision pour risques et charges de 50 000 euros portant l'encours à 404 038 euros destiné à faire face à la garantie d'emprunt accordé au CCAS ; à faire face également aux créances irrecouvrables ou aux contentieux – contentieux nombreux, d'ailleurs, car résultant des actions entreprises notamment par la ville contre l'implantation d'antennes relais sur son territoire.

Quelques exemples de dépenses nouvelles en hausse, prévues dans le budget 2021. En premier lieu, les crédits destinés à la solidarité : 50 000 euros pour faire face aux dépenses imprévues dues à la crise sanitaire ; 9 000 euros supplémentaires pour l'augmentation des ateliers partagés organisés en lien avec les centres sociaux dans le cadre de la démarche 0 déchet ; 30 000 euros d'augmentation de crédit au CCAS pour l'aide aux personnes les plus vulnérables ; 13 500 euros de prestation supplémentaire à l'association d'insertion Aise, notre association d'insertion, pour l'entretien de la ferme Braquaval ou pour la taille de haies des personnes en grande difficulté ; 63 000 euros d'augmentation de crédit pour la participation à la mutuelle du personnel de la ville.

Ensuite, parmi les dépenses de fonctionnement, on retrouve des crédits destinés à la jeunesse et aux enfants, avec de nombreuses adaptations de nos centres d'accueil afin d'aider nos familles hémoises. La création d'un nouveau ALSH à l'école Marie Curie pour 72 000 euros ; la création d'un ALSH linguistique pour les jeunes n'ayant pas la possibilité de pratiquer l'anglais à l'étranger, pour 33 000 euros ; l'ouverture des ALSH dès 3 ans pour 186 000 euros, ou enfin l'extension des horaires de garderie périscolaire ou de petite enfance pour 6 000 euros afin de répondre à l'attente des parents. Une offre d'animation complémentaire, notamment en culture urbaine, est prévue dans tous les quartiers pour 15 000 euros supplémentaires, soit 74 000 euros prévus en 2021. Le développement d'un projet autour du livre au sein de la médiathèque, pour 4 000 euros, soit 9 200 euros en 2021. La création de l'éveil musical à l'école de musique, à La Cantoria, pour 10 000 euros.

Par ailleurs, le budget 2021 comporte une part importante de dépenses liées à la tranquillité publique et à l'élargissement des horaires de la Police municipale. Financée en partie par la mutualisation avec les villes de Leers, Toufflers, Forest-sur-Marque et Lannoy, l'extension de 14 à 18 agents de Police municipale dans le nouveau poste de police, en présence d'effectifs de la Police nationale, permettra à compter d'avril d'assurer une présence 6 jours sur 7, puis de 7 jours sur 7 à compter de juillet. Cet élargissement de l'effectif est bien sûr accompagné par l'acquisition de matériel et de la formation adaptée. En outre, les crédits pour les médiateurs de rue, en charge de la prévention dans nos quartiers, augmenteront de 10 % pour passer à 85 000 euros. Cette politique complémentaire, encore expérimentale, semble donner satisfaction auprès de la jeunesse et des partenaires de terrain.

En ce qui concerne la transition écologique, nous allons poursuivre nos efforts pour améliorer nos consommations d'énergie. Les économies réalisées grâce à notre politique moins énergivore seront réorientées vers le Plan vélo qui est en cours d'élaboration et qui devrait être soumis au Conseil municipal courant avril. Nous allons aussi poursuivre notre action en faveur du 0 déchet et des animations qui permettent de sensibiliser nos habitants, acteurs associatifs ou économiques, à la protection de l'environnement. Dans le même temps, nous allons poursuivre notre engagement vers la gestion numérique des équipements et la ville connectée, notamment en recrutant un chargé de mission.

La délibération 9 reprend les subventions versées aux associations, en hausse de 1,18 %. Elles ne comprennent pas les aides en nature offertes par la ville, ni d'ailleurs les prestations. À noter que certaines associations, n'ayant pas pu réaliser leurs actions en 2020 pour cause de crise sanitaire, ont souhaité renoncer à leur demande en 2021 pour réutiliser les crédits 2020 excédentaires. Qu'elles en soient bien sûr remerciées. Cet effort a permis d'augmenter sensiblement les subventions auprès des centres sociaux et associations caritatives et solidaires, en cette période de difficultés accrues. Une enveloppe de 48 226 euros reste non affectée pour faire face à des demandes non parvenues ou supplémentaires. Par ailleurs, la mise à disposition du personnel et la prise en charge des fluides de quelques associations hémoises se chiffrent quand même à 177 167 euros. L'ensemble de ces crédits alloués aux subventions auprès de notre réseau associatif, s'adonnant à l'intérêt général ou à l'intérêt local – je vous le rappelle –, est fixé à 998 870 euros, comme je l'ai indiqué tout à l'heure.

Passons maintenant à la section investissements du budget principal. La ville n'est plus endettée depuis l'été 2018 et ne compte pas s'endetter à nouveau. Au prix d'un effort constant de 15 ans, la ville n'a eu de cesse de réduire son endettement de 8,5 millions d'euros. Aucun emprunt ne sera contracté en 2021. Cette dette nulle est un atout pour la ville. D'une part c'est un atout parce que nous n'avons pas à prévoir d'intérêts à payer en section de fonctionnement, mais d'autre part parce qu'elle permet de garder une marge de manœuvre intacte en matière d'investissements pour les années à venir.

Dans le même temps, la ville a augmenté son autofinancement – c'est-à-dire sa capacité autonome d'investissement – pour l'établir, durant ces 15 dernières années, à une moyenne de 2 millions d'euros. Nous proposons en 2021 d'intégrer à l'autofinancement une partie de l'économie réalisée par la clôture du budget de la blanchisserie, dont le budget annexe est clos. C'est pourquoi l'autofinancement s'établira à 2,6 millions, montant que nous essaierons de maintenir pour les prochains budgets.

La section d'investissements se monte à 4 555 300 euros, financée par les 2,6 millions d'autofinancement, le FCTVA à 700 000 euros, les subventions d'investissements notifiées pour un montant de 1 050 000 euros et quelques autres écritures d'ordre.

Les dépenses se répartissent entre les crédits nécessaires au PPIM (plan pluriannuel d'investissement et de maintenance) dont les délibérations-cadres ont été votées au dernier Conseil municipal pour 1 575 000 euros en section d'investissements et les gros projets en construction, de reconstruction ou d'aménagement.

Les crédits des PPIM destinés aux écoles comprennent particulièrement les peintures du groupe scolaire de Lattro de Tassigny, les îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles de Lattro de Tassigny et Saint-Exupéry, et 20 000 euros sont destinés aux plans numériques dans les écoles sur lesquels les directeurs d'écoles sont actuellement consultés par Fabienne LEPERS.

Les crédits du PPIM destiné aux équipements sociaux et de solidarité sont particulièrement destinés à la Maison de l'emploi et des services publics et à l'espace de formation Dupisson, dans lequel se trouve également – je vous le rappelle – les Restos du Cœur.

Les crédits du PPIM équipements sportifs sont particulièrement destinés, eux, au remplacement de l'armoire électrique du stade Dubus, aux travaux de mise aux normes électriques du bassin de natation et à la réfection des sanitaires et vestiaires de la salle de boxe Daouda Sow.

Les crédits du PPIM des équipements culturels sont destinés particulièrement à la rénovation des salles Dunant et Nadine Brasiello – appelées également Maison des associations, toutes deux situées, vous le savez, avenue Dunant –, ainsi qu'à la Maison du Portugal. L'ensemble des travaux consiste en une mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) ou de sécurité.

Les crédits du PPIM arbres et forêts urbaines sont intégralement destinés à la réalisation de la forêt urbaine située dans le parc de la mairie, à l'intersection avec le stade Dubus. Celle-ci, dans le cadre de la rénovation du parc de la mairie, sera complétée d'un verger.

De même, l'intégralité des crédits du PPIM chemins est destiné à la réalisation d'un nouveau chemin, appelé chemin du Trie, entre le CD6 (appelé maintenant M6) et la rue du Trie.

Les autres investissements se montent à 2 776 422 euros, dont 2 040 000 euros destinés aux équipements prévus dans le projet de renouvellement urbain. 375 000 euros pour les acquisitions foncières ; 195 000 euros pour des travaux complémentaires ; 55 860 euros pour des aménagements et des travaux au cimetière afin de terminer le programme commencé par Pascal NYS lors du mandat dernier.

En ce qui concerne le projet de renouvellement urbain, la ville destine 500 000 euros pour la rénovation de l'école La Fontaine, et 500 000 euros pour débuter les travaux de construction de l'école Jules Ferry. Je vous rappelle que l'école La Fontaine est faite par intermittence pendant les vacances scolaires, et donc c'est presque deux ans de travaux.

Enfin, 1 040 000 euros sont destinés à la construction de l'équipement qui réunit le multi-accueil du centre social Saint-Exupéry, les Petits Tambours, et une salle de convivialité destinée à accueillir les activités associatives et centres de loisirs sur l'actuel terrain en schiste situé devant le centre social Saint-Exupéry, voué à déménager au cœur de la Lionderie.

Parmi les autres investissements, la ville prévoit 375 000 euros pour les acquisitions foncières. En l'occurrence, parmi celles-ci, figure le salon de thé de la rue de la Lionderie. Enfin, des crédits destinés au cimetière permettront d'achever le chantier entrepris lors du précédent mandat. De même, un complément de crédits est destiné à la Maison d'histoire locale, que l'on espère voir terminée en fin d'année 2021. Enfin, 20 000 euros de travaux seront effectués sur le site André Diligent pour accueillir

la PMI du département. Le transfert de celle-ci, en accord avec le Département, permettra d'agrandir la Maison de la petite enfance et d'augmenter sa capacité d'accueil.

Enfin, 50 000 euros seront reconduits pour le budget participatif saison 2 qui sera lancé dès le début de l'année 2021.

Le budget annexe du Zéphyr est présenté en euros hors taxes. Compte tenu de la situation sanitaire et de l'annulation ou le report de spectacles prévus en 2020, il nous a semblé raisonnable de reporter à l'identique les crédits inscrits au BP 2019. Un budget supplémentaire rectifiera éventuellement ces orientations en fonction de l'évolution de la situation, et notamment la situation sanitaire. Il est vraisemblable que cette période où le Zéphyr n'a pas pu accueillir de spectateurs va impacter la future fréquentation de la salle, la perte des habitudes prises par les passionnés de culture va nous conduire à devoir recommencer notre stratégie de communication afin de remettre le Zéphyr dans la liste des salles qui comptent. Comme vous le savez, la part spectacles, en 2019, était encore déficitaire de 178 000 euros. Dans notre prévisionnel, nous évaluons le même déficit potentiel sur sa part de l'activité, auquel s'ajoutent bien évidemment les autres manifestations associatives ou municipales offertes à la population, la communication nécessaire à la relance de l'activité, et l'amortissement.

En investissement, il est prévu d'améliorer la climatisation des salles d'accueil et de bureau, et l'alimentation électrique à la limite de sa capacité compte tenu des améliorations notables, notamment en matériel vidéo, dont vous pouvez en voir une partie aujourd'hui.

Comme indiqué précédemment, le budget annexe de la blanchisserie est clos. Sa clôture permet une économie budgétaire de plus de 500 000 euros, réinjectés, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, dans l'autofinancement. Les résultats de clôture seront bien sûr repris dans le budget supplémentaire et vous seront présentés lors du compte administratif.

Le budget 2021, premier budget du mandat, reprend une partie des nouvelles politiques présentées lors du débat sur le Guide des orientations politiques héméroïses (GOPH, pour les intimes) et permet ainsi de satisfaire, dès le premier budget, plusieurs des 180 propositions que notre équipe a présenté à la population en mars dernier. Bien que prudent, ce budget offre aux habitants une panoplie d'aides et de services destinés à faire face aux enjeux et défis de notre société, telle que la transition climatique, le déplacement doux, la solidarité et le vivre ensemble.

Je remercie les maires-adjoints, les élus délégues et l'ensemble des services municipaux pour les efforts qu'ils ont consentis pour à la fois garder le cap de la gestion saine et rigoureuse, reconnue par tous les observateurs, mais aussi proposer les évolutions nécessaires face aux défis et enjeux que je viens de citer.

Je vous remercie, et je vous passe la parole. Madame CHOUIA.

Mme Karima CHOUIA : Merci. Monsieur le Maire, chers collègues, la séquence budgétaire qui s'ouvre à nous, dans ces conditions sanitaires particulières et exceptionnelles, nous oblige. Les pouvoirs publics que nous représentons à l'échelon municipal doivent prendre des mesures budgétaires fortes pour accompagner ce moment historique et ne laisser personne sur le bord de la route. Nous avons donc l'impérieuse nécessité de nous adapter en articulant prudence, vous l'avez dit, responsabilité et projection volontariste vers l'avenir tant est immense le besoin de répondre aux impératifs de la solidarité et de la transition écologique.

Répondre à ces besoins, c'est notamment se doter des moyens humains indispensables au bon fonctionnement de nos services publics. C'est soutenir les acteurs associatifs et économiques qui contribuent à l'activité et au lien social. C'est engager pleinement la ville dans l'adaptation au changement climatique. C'est investir pour des équipements de qualité en nombre suffisant.

Alors les orientations budgétaires que vous soumettez à notre débat ce soir doivent permettre d'atteindre un niveau de service public dont les Hémois et les Hémoises ont plus que besoin aujourd'hui. Vous avez déjà présenté un certain nombre de choses.

Je partage des priorités affichées dans ce budget primitif, même si beaucoup reste à faire à mon sens pour que notre ville soit réellement écologique.

Ce budget doit être le tremplin nécessaire au changement d'échelle que nous avons à effectuer en matière de transition écologique, au bénéfice des Hémois et des Hémoises. Ce sera impératif, une transition écologique complète et sans concession. Une ville durable, socialement juste et écologiquement forte, cela doit être notre priorité.

Une ville écologiquement forte, c'est forcément socialement juste puisque les populations fragilisées sont les premières concernées par les pollutions, les conséquences des dérèglements climatiques et le manque de nature. La végétalisation ou la re-végétalisation de la ville est une priorité pour résister aux changements climatiques, pour la qualité de vie en ville, et nous avons bien vu, pendant le confinement, combien la fermeture des espaces publics, des parcs publics, était pénalisante pour nos concitoyens et concitoyennes qui n'avaient pas de jardin ou d'espace extérieur privatif dans leur immeuble.

Les espaces publics, les forêts urbaines, les parcs publics sont les jardins de ceux qui n'en n'ont pas.

Une ville écologique, c'est une ville qui répare les méfaits de l'urbanisme facilitateur de la consommation à outrance et de la circulation automobile excessive, qui permet aux habitants d'avoir des espaces publics aménagés, partagés, doux et de proposer des logements abordables. C'est aussi une ville qui offre à ses habitants les moyens de s'émanciper, qui conforte et développe les liens sociaux, qui place l'humain et le vivant au centre de ses politiques publiques.

Je sais que nous sommes nombreux dans cette assemblée à vouloir amorcer ce changement de paradigme pour notre ville. Certains sont même maintenant convaincus que les transitions doivent être menées à tous les niveaux, et l'échelon local constitue un des chaînons indispensables pour les engager. L'alerte écologique a été entendue par la société. Il est de notre responsabilité de construire et de prendre – y compris budgétairement – ce grand virage dont la société a besoin. Est-ce que, au prochain BP, nous adopterons un budget climatique ? Nous pourrions en parler.

Alors juste quelques petits points. L'évolution des frais de personnels, vous en avez parlé tout à l'heure avec les évolutions normales des carrières, le GVT, c'est 1,35 % d'augmentation, mais ce n'est pas grand-chose, je trouve, et vous l'avez dit, parce que les services publics tiennent une place essentielle pour assurer et agir en faveur de l'accès au droit et des services fondamentaux, pour favoriser et amplifier les évolutions majeures qui sont sociales, sociétales et environnementales.

Il nous appartient donc de consolider le socle de nos politiques publiques et, par leur travail important, les services de la ville et les agents font vivre le service public chaque jour.

Sur le secteur éducatif, c'est 23,5 % de ce budget. Alors, nous pouvons nous en féliciter, et le démarrage de la végétalisation des cours d'écoles que vous avez présenté dans ce budget est un bon point. Cependant, il ne faut pas oublier le nécessaire réaménagement des cours d'écoles – nous l'avons aussi évoqué ensemble – pour apprendre aux enfants, dès le plus jeune âge, à se partager l'espace d'une cour de récréation et, demain, l'espace public. Un espace public qui tient compte de toutes les minorités. Il me semble que c'est prévu, mais nous pourrons rééchanger.

Il est important de promouvoir une alimentation saine dans les restaurants scolaires pour répondre à un enjeu d'équité sociale, mais aussi de faire la promotion de tout ce qui contribuera au développement du sport féminin. On a souvent tendance à promouvoir des sports qui sont majoritairement masculins, et je sais que la ville s'engage dans la voie du sport féminin.

La réflexion et le travail sur la tarification solidaire des services publics permettra à chacun de payer en fonction de ses possibilités la restauration scolaire et les temps périscolaires. Nous gagnerons à revoir une progressivité de cette tarification.

Sur la solidarité, il est indispensable de consolider un bouclier social pour mieux servir les usagers. L'exigence sociale doit se retrouver dans toutes les politiques portées par la ville et le CCAS, politique volontariste de construction de logements sociaux, accueil pour toutes et tous, fluidification des parcours, recherche de solutions d'hébergement à ceux qui seront concernés par des relogements, accompagnement dans la détresse et la précarité pour des solutions de vie dignes.

La fiscalité : ne pas augmenter les impôts pour une ville comme la nôtre, qui a su résister mieux que ses voisines, est un enjeu de justice sociale, au final. L'objectif est bien de ne pas faire porter par les plus fragiles et la classe moyenne un poids supplémentaire, alors qu'ils et elles sont déjà impactés par de nombreuses réformes austéritaires.

Ce budget doit refléter l'ambition de votre majorité municipale, de notre assemblée, de construire une ville pour tous et toutes, tournée vers l'avenir, respectueuse de son histoire, de la diversité de ses quartiers et de ses habitants et habitantes.

C'est agir pour permettre des politiques ambitieuses autour des enjeux de justice sociale, des défis environnementaux et démocratiques. C'est développer l'écomobilité, l'accélération de la transition énergétique – qui est entamée, je le reconnaît, mais nous pouvons, à mon sens, aller encore plus loin – engager la collectivité sur le chemin de l'autonomie alimentaire, la préservation de la biodiversité, végétaliser la ville sous ses multiples formes pour lutter contre les îlots de chaleur. Nous allons les démarrer, j'en ai conscience.

Sur les enjeux de démocratie locale, les signaux de l'engouement pour ce premier budget participatif sont encourageants et nous devons aller plus loin.

Sur les subventions aux associations, il est important de pouvoir défendre l'emploi associatif et l'existence même d'associations, sans lesquelles notre système de solidarité et d'altruisme ne saurait vivre. Les associations, et particulièrement dans ce contexte de crise, assurent des missions essentielles : renouveau de développement économique, puisqu'elles font de l'économie sociale et solidaire ; protection et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine ; action sociale de proximité dans les quartiers ; action culturelle et sportive. Autant d'exemples du large éventail de problématiques auxquelles les associations ont toujours apporté une réponse concrète, efficiente et innovante sur notre territoire. La crise entraîne des inquiétudes. Même si certaines ont souhaité reporter, ou en tout cas ne pas déposer de dossier, il y a de réelles inquiétudes dans les budgets alloués, dans la pérennité de leur action, et cela accentue la pression sur ces associations dont les missions s'alourdissent en raison de la crise.

C'est pourquoi je pense que nous pourrions réfléchir, pour un prochain budget, à éventuellement contractualiser aussi, de manière pluriannuelle, nos financements et de ne pas les voter de manière annuelle. Cela permettrait d'envisager des actions sur le long terme et que nous puissions évaluer annuellement ces mêmes actions.

Alors, vous l'aurez compris, je partage un certain nombre de choses. J'ai des priorités qui sont différentes. J'aurais mis l'action sur certaines choses en avant. Je reconnais ce qui est fait. Je reconnais nos débats et nos échanges. Pour autant je m'abstiendrai sur tous ces budgets que vous avez proposés, et je voterai avec vous pour le reste.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Monsieur DOYELLE.

M. Géraud DOYELLE : Bonsoir Monsieur le Maire, bonsoir à tous. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du SIG budgétaire annuel de la collectivité. C'est donc un acte important de la politique publique.

Pour commencer, nous tenions à souligner notre satisfaction de pouvoir voter en fin d'année le budget de l'année suivante. Peu de collectivités le font, et attendent parfois la limite du 15 avril. C'est un point positif.

Le budget que vous présentez s'inscrit dans la droite ligne des éléments vus lors du débat d'orientation budgétaire. Les remarques ou les alertes que nous vous avions faites à ce moment n'ont pas permis de faire bouger les lignes sur ce budget primitif. Nous n'allons pas refaire le débat aujourd'hui.

Nous rappellerons néanmoins que nous traversons une crise sociale, économique et climatique. Malgré ce contexte, vous proposez de vous inscrire dans la continuité, là où nous aimerais une vraie prise de conscience pour relever les défis qui se présentent à nous. Et nous avons des moyens pour agir. Les finances de la ville sont confortables. L'État a augmenté sa dotation de solidarité à Hem et les recettes fiscales sont également en augmentation. Cela permet à la ville de dégager une capacité d'autofinancement importante, renouvelée chaque année.

Ce contexte financier a permis de désendetter la ville, et permet aujourd'hui d'investir massivement sans emprunt. Nous comprenons donc assez aisément que vous n'ayez pas besoin d'augmenter davantage les taux d'imposition.

Devons-nous poursuivre ces choix budgétaires pour répondre à cette crise ? Nous n'en sommes pas totalement convaincus. Mener une politique d'investissement ambitieuse est honorable. Cela permet de contribuer à l'économie locale et à améliorer la qualité de notre ville. Cependant, nous ne sommes pas tout à fait en phase sur les priorités. Vous avez choisi notamment de mettre plus de moyens sur la sécurité ou la construction de certains nouveaux équipements, mais pourquoi ne pas l'être tout autant sur les grands enjeux de la transition de notre ville ?

Pour une ville durable, nous pouvons aller plus loin. Par exemple, nous aimerais pouvoir voter pour un budget mettant en œuvre un grand plan de relance en faveur de l'écologie et aussi de la transition climatique, travailler sur la construction d'un plan climat-énergie pour notre ville. Nous aimerais aussi nous inspirer du budget de la MEL ou de la ville de Lille en travaillant sur la mise en place d'une évaluation climat du budget qui vise à qualifier les impacts sur le budget de chacune des dépenses d'une collectivité. Ces résultats permettraient de mieux comprendre la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques, et ainsi d'éclairer les arbitrages budgétaires.

Je me permets de laisser la parole à Madame LOUCHART pour continuer de développer nos propos. Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame LOUCHART.

Mme Mathilde LOUCHART : Merci. Pour compléter, du coup, sur les aspects du budget sur lesquels nous aimerais aller plus loin. Il y a donc l'aspect de l'urgence sociale. Karima CHOUIA l'a rappelé, nous également. Nous n'allons pas être trop négatifs, parce que nous constatons quand même qu'il y a du mieux, des subventions qui sont accordées aux associations, aux Restos du Cœur et au Pacte 59, et pour la politique de la ville. Ces éléments-là sont positifs. Pour autant, pour nous, les augmentations restent bien maigres au regard des besoins qui sont manifestés par cette crise et de nos capacités financières qu'il y a en face. Nous pensons donc que nous pouvons sans doute encore aller plus loin dans la solidarité, et nous vous y encourageons.

Sur le budget alloué aux associations, je viens de le dire, nous sommes toujours satisfaits quand il y a des augmentations octroyées au budget des associations. Nous savons l'importance du rôle que jouent les associations pour le tissu local et la plus-value qu'elles apportent au quotidien des Hémois. Pour

autant, nous nous sommes interrogés, lorsque nous avons regardé le tableau des associations, par rapport à la mise en œuvre des critères qui ont été votés lors des précédents mandats. C'est une bonne chose de voter des critères et de vouloir la transparence sur l'allocation des subventions aux associations, mais nous avons parfois du mal à comprendre, au regard de ces critères, comment vous expliquez qu'une association qui dispose de plusieurs centaines d'adhérents, et qui remplit une mission de service public bien identifiée, touche une subvention moins importante qu'une autre qui n'a que quelques dizaines d'adhérents. Du coup, nous nous demandions s'il était possible d'avoir – pour garantir la transparence que vous avez voulu mettre en place sur ces associations – une synthèse sur la façon dont vous avez mis en œuvre ces critères, les outils qui vous ont permis d'arriver à ces décisions, afin de visualiser un peu le cheminement qui a été mis en place.

Enfin, nous nous répétons, mais nous aimerais aussi avoir une part plus significative du budget pour les initiatives des habitants. Là, je parle principalement du budget participatif. Nous avons eu ce débat le mois dernier, lors du débat d'orientation budgétaire où vous indiquiez que, comme vous n'aviez pas encore de vraie visibilité, vous ne pouviez pas encore augmenter ce budget pour l'année prochaine. Nous pensons, nous, qu'aujourd'hui nous avons le recul suffisant pour nous rendre compte que, finalement, le règlement du budget participatif ne pousse à retenir que des projets d'acquisitions et d'installation de mobilier urbain puisqu'il n'y a pas du tout de budget de fonctionnement qui est dégagé dans ce budget. Certes, je ne suis pas là en train de dire qu'il faut augmenter le budget de fonctionnement de la commune parce que c'est une très bonne chose de maîtriser son budget de fonctionnement, mais aider à la mise en place de certains budgets en déployant un peu de fonctionnement dans la première année de sa mise en œuvre, cela me semble indispensable parce qu'il y a peu de budgets qui peuvent s'installer sans que l'on y mette un minimum de frais de fonctionnement. Ce point-là du règlement devrait sans doute évoluer pour permettre à plus de projets, plus diversifiés, d'être pris en compte dans le cadre du budget participatif. Si l'on souhaite amplifier la dynamique participative à Hem, pour nous, il est nécessaire de revoir les ambitions de ce budget à la hausse.

Enfin, sur le budget annexe du Zéphyr, nous comprenons bien qu'il est difficile, dans le contexte actuel, de faire des prévisions budgétaires sur le Zéphyr. Nous espérons, tout comme vous, qu'il sera possible de reprendre le programme des animations culturelles bientôt. Nous notons néanmoins que vous projetez, encore une fois, que la ville vienne combler le déficit de fonctionnement de cette structure. Le temps passe, les années passent, et nous nous demandons encore combien d'années la ville va devoir mettre une subvention d'équilibre pour cet équipement. De notre point de vue, nous considérons que, à partir du moment où la ville met un effort financier pour équilibrer le fonctionnement de ce budget et des spectacles, il devrait être naturel que les Hémois, qui contribuent à cet effort financier, puissent avoir *a minima* un tarif préférentiel par rapport à des non Hémois qui profitent tout autant de cet équipement sans contribuer à son équilibre financier.

Voilà pour le budget.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Qui demande encore la parole ? Anne DASSONVILLE.

Mme. Anne DASSONVILLE : Je voulais remercier Karima CHOUIA pour son discours assez positif et pertinent, que je rejoins parfaitement. Je souligne aussi le fait que je constate que la transition écologique n'est pas un vain mot non plus pour nous et que nous mettons effectivement beaucoup de choses en œuvre pour y répondre, parce qu'effectivement tu as raison. Une transition écologique forte, c'est quelque chose de socialement juste.

Tu parles d'un budget primitif climatique. En fait, je trouve que ce budget primitif 2021 est déjà climatique à travers bien des sujets : dé-bétonisation des cours d'écoles, plantation d'arbres – le parc de la mairie va être un magnifique exemple d'une très grosse plantation –, les aides aux particuliers pour la rénovation thermique de leur maison, et donc un gain d'isolation et un coût carbone qui sera beaucoup moins lourd pour la planète, les accès aux espaces verts. Nous avons de la chance,

effectivement, à Hem, d'avoir une très, très belle boucle d'espaces verts en et hors la ville. Nous travaillons effectivement à poursuivre cet accès, à faciliter cet accès, à encourager l'accès aux espaces verts, à le développer. Le chemin du Trie, d'ailleurs, en sera un exemple en 2021. À végétaliser les façades, aussi, pour faire des corridors de biodiversité, réaménager les cours d'écoles avec des îlots de fraîcheur. Je laisserai peut-être Fabienne en parler un peu plus longtemps, mais ces îlots de fraîcheur, qui seront des pôles attractifs dans les cours d'écoles – et en 2021 ce sera Saint-Exupéry et de Lattro de Tassigny qui seront servies. Ces îlots de fraîcheur seront en fait encore plus qu'un îlot de fraîcheur ; ils seront un outil pour dé-genrer les cours et réaménager, et les rendre effectivement à la fois plus pédagogiques et plus sociales, en permettant une mixité plus forte et une accession au monde adulte qui sera beaucoup plus harmonieuse, je pense.

Effectivement, le budget 2021 est climatique, même si, en matière de transition écologique, on peut toujours en faire plus, toujours aller plus loin. Il nous reste cinq ans, j'allais dire. Nous sommes en 2021. C'est déjà très, très bien entamé.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame CHOUIA, vous voulez reprendre la parole ? Allez-y.

Mme Karima CHOUIA : Juste pour préciser sur le budget climatique, j'entends tout ce qui a été dit. C'est juste de le symboliser. C'est aussi fort de marquer, dans des lignes budgétaires, que c'est un budget climat. C'est ce qu'a expliqué Géraud DOYELLE aussi. C'est fait sur la MEL, d'autres villes, mais de l'écrire : *budget climatique*, ça incite aussi et ça oblige les services municipaux de dire « *Ça, c'est dans le budget climatique* ». Nous schématisons, en fait, ce que nous avons mis en œuvre pour le climat. C'est surtout ça.

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur MAHTOUR.

M. Kamel MAHTOUR : Merci Monsieur le Maire. Moi aussi, j'apprécie votre intervention, Madame CHOUIA. Nous nous rapprochons. Encore quelques pas et vous allez nous rejoindre. Tous les projets qu'a indiqué Monsieur le Maire, malgré cette période de Covid, très difficile, que nous vivons actuellement, nous sommes au taquet et nous préparons les projets. Le PIA Jeunesse (programmation d'investissement d'avenir de la jeunesse de la MEL) a été renouvelé six mois – et il sera repris au-delà de juin 2021 par le plan de relance, Monsieur le Maire nous a annoncé la bonne nouvelle –, avec toutes les actions reconduites de lieux de captation de jeunes, de tout ce que nous voulons faire avec nos partenaires associatifs sur le terrain. Ils font pas mal de choses, c'est pour cela que nous le leur rendons avec les fortes augmentations des subventions pour les centres sociaux, avec l'accueil du soir que nous allons mettre en place dès janvier 2021 pour accueillir les jeunes qui sont invisibles et qui ne vont pas forcément dans les structures. Nous allons mener des actions pour les faire venir dans les structures, leur proposer des parcours de réussite, parcours emplois, insertion...

Nous avons aussi un autre projet de l'APELS, qui est l'agence pour l'éducation par le sport. Pas plus tard que demain après-midi, nous allons, avec Fabienne LEPERS, travailler sur le sujet en intercommunalité avec nos amis de Croix, de Lys-les-Lannoy, pour justement occuper les jeunes par l'insertion par le sport, de coaching : cinq coachings (trois pour Hem, un pour Croix, et un pour Lys-les-Lannoy). Des projets, il y en a. Toutes les actions que nous menons, nous allons les continuer. Nous sommes au taquet et nous croisons les doigts pour que cette Covid disparaîtse.

Concernant la solidarité, vous avez parlé de la solidarité, Madame LOUCHART. Nous n'en faisons pas assez. Nous avons une épicerie solidaire qui tourne – je ne vais pas contredire mon ami Philippe SIBILLE – à plein régime. Les Restaurants du Cœur ont repris leur activité. Et pas seulement ! Il y a aussi le monde associatif, qui ne va pas forcément voir les institutions, mais qui font les maraudes. Les jeunes dans les quartiers participent aussi à des maraudes pour, justement, subvenir aux besoins de ces familles qui souffrent actuellement de la Covid. Voilà, c'est cela, la solidarité.

La solidarité, ce n'est pas toujours attendre de l'institution. La mairie, la mairie, la mairie... C'est aussi de se prendre en charge et de se responsabiliser. C'est cela, la solidarité. Voilà, je voulais donc intervenir là-dessus.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Monsieur DECOSTER.

M. Gaëtan DECOSTER : Merci, Monsieur le Maire, de me laisser la parole. Monsieur DOYELLE, je suis obligé d'intervenir sur un de vos propos. Vous avez évoqué bien sûr l'écologie. Nous y sommes tous sensibles, moi le premier. Vous savez que c'est un point commun qui nous lie et, dans cette salle, nous avons tous envie d'avoir une ville plus verte.

Vous dites que nous pouvons faire mieux et que la dotation de solidarité urbaine a augmenté. Oui, je vous l'accorde, elle a augmenté, mais de 2 %. À ce moment-là, il faut aussi préciser que d'autres dotations, la dotation solidaire communautaire, elle, a baissé de 1,59 % et la DGF a baissé de 0,45 %. Je voulais préciser cela.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame CHOUIA, qui veut encore prendre la parole, mais tout le Conseil est pour vous, Madame CHOUIA. Allez-y.

Mme Karima CHOUIA : C'est cela, tout le Conseil est pour moi. Je voulais juste rassurer Kamel MAHTOUR. Je serai toujours le poil à gratter, le caillou dans la chaussure.

M. Francis VERCAMER, Maire : Nous n'en doutions pas un seul instant. Alors, j'ai beaucoup de demandes. J'ai Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Jean-Adrien MALAIZÉ, Fabienne LEPERS... Alors nous allons commencer par Jean-François LECLERCQ.

M. Jean-François LECLERCQ : Merci, Monsieur le Maire. Deux remarques par rapport aux propos de Madame LOUCHART. Concernant d'abord les subventions aux associations, je laisserai éventuellement mes collègues chargés d'autres délégations d'en parler également, vous avez parlé de critères d'attribution qui avaient été mis en place lors de mandats précédents.

Effectivement, ces critères ont été mis en place. Ils sont effectifs aujourd'hui. Je pense que vous avez d'ailleurs eu la délibération qui a été votée à l'époque, que vous a transmise Monsieur le Maire. Je reste à votre disposition si vous souhaitez regarder en détails les critères en matière culturelle. Toutes les associations qui nous ont sollicités pour une subvention ont eu cette subvention. Monsieur le Maire a rappelé qu'un certain nombre d'entre elles n'ont pas fait de demande, ou ont fait une demande moindre puisque les actions 2020 n'ont pas pu être mises en place pour cause de crise sanitaire, et ont donc gardé cette subvention 2020 pour l'utiliser en 2021. D'ailleurs, Monsieur le Maire a fait remarquer que nous les remercions chaleureusement, ceci nous permettant d'aborder davantage auprès d'autres associations qui en avaient plus besoin, notamment besoin de solidarité lié à la crise.

Aujourd'hui, au niveau des associations, je ne pense pas qu'aucune association soit mise en difficulté par les subventions que la ville leur octroie. Quasiment toutes les assemblées générales d'associations – malheureusement, en 2020, elles n'ont pu se réaliser pour cause de crise –, aucune association, ou peut-être bien évidemment celles qui gèrent la solidarité, n'est en difficulté aujourd'hui. Je pense que le budget 2021 a mis en avant les aides complémentaires que le CCAS et Philippe SIBILLE a pu donner en complément.

Pour ce qui est des autres associations, je ne pense pas qu'il y ait d'association qui soit mise à mal. Que certaines soient moins bien traitées que d'autres, je pense qu'il y a une question d'équité au niveau du traitement des demandes de subventions qui sont faites sur l'ensemble des délégations au niveau des adjoints concernés. Si vous le souhaitez, je reste donc à votre disposition pour vous rencontrer éventuellement au sein du service Culture pour vous montrer comment sont calculées les subventions dédiées aux associations culturelles par rapport aux critères que nous avons votés à l'époque.

Pour ce qui concerne le budget annexe du Zéphyr, effectivement, Monsieur le Maire a rappelé que, compte tenu de la situation, nous avons fait un copier-coller du budget 2020.

M. Francis VERCAMER, Maire : 2019... 2019.

M. Jean-François LECLERCQ : 2019, pardon, pour faire le budget 2021. Je vais paraphraser un petit slogan qui a été repris dernièrement par un certain nombre d'artistes de notre pays : « *La culture souffre, et la culture s'offre pour Noël* ». Je vous invite donc effectivement à, si ce n'est pas encore fait, offrir des cadeaux culturels pour ces fêtes de Noël et de fin d'année. Certes, le milieu culturel est en grande difficulté aujourd'hui et, derrière ces actions culturelles, ce sont bon nombre de personnes, ce sont les intermittents du spectacle, ce sont des associations, ce sont des structures qui s'occupent de tout ce qui est matériel, de tout ce qui est équipement, des entreprises qui gèrent aujourd'hui tout ce qui est événementiel qui sont en grande difficulté. Pour bon nombre, depuis le mois de mars, elles n'ont rien pu faire, et je pense que sur 2021 cela va être une grande catastrophe si elles ne sont pas aidées autrement qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Nous avons effectivement mis un budget identique à 2019 pour ce budget 2021. Effectivement, il y a une subvention d'équilibre. Je peux vous rassurer – même si cela ne vous rassurera pas – il y aura toujours une subvention d'équilibre votée par la ville, puisque je vous rappelle, comme Monsieur le Maire l'a dit, le Zéphyr, certes, a une programmation culturelle, mais le Zéphyr a également une programmation municipale avec un certain nombre de manifestations qui sont offertes à nos Hémois, et qui ont un coût. Et ce coût, puisque c'est gratuit, est forcément pris sur le budget de la ville. Par le passé, c'étaient des coûts induits, qui étaient dilués dans d'autres services. Aujourd'hui, comme c'est un budget annexe au Zéphyr, tout est regroupé sur le Zéphyr et, forcément, dès que nous avons une manifestation ville, quelle qu'elle soit – cela peut être le banquet des aînés, cela peut être l'opération *Fête de la Vie*... Il y a plein de choses dans la ville qui sont organisées sur ce Zéphyr et, forcément, cela a un coût, et ce coût-là sera toujours répercuté par une subvention d'équilibre.

L'objectif, à moyen terme, voire à long terme du budget du Zéphyr, c'est que les locations de salles – que nous pouvons faire auprès des entreprises, auprès des comités d'entreprises, auprès de prestataires extérieurs –, puissent permettre de combler le déficit des spectacles puisqu'aujourd'hui la culture a un coût. Malheureusement, effectivement, la culture coûte cher. Je vous l'ai toujours dit, depuis de nombreuses années. Je ne pense pas que demain ce sera différent, surtout avec la crise qui nous occupe aujourd'hui. Effectivement, la billetterie a un coût. Un spectacle, ça a un coût. Un artiste, ça a une valeur, qu'il vienne au Zéphyr, qu'il vienne au Sébasto, qu'il vienne au Colisée, qu'il vienne au Zénith, à Lille. Quand vous allez dans ces différentes salles de la métropole, que vous soyez Hémois, non Hémois, Roubaïsien, non Roubaïsien, Lillois ou non Lillois, votre tarif est le même. Je pense que, voilà, au Zéphyr, c'est la même chose.

Nous sommes une salle culturelle comme une autre. Les Hémois en bénéficient à travers ce que la ville propose gracieusement. Je pense au concert de l'ensemble orchestral hémois, je pense à différentes manifestations gratuites, ou très peu chères. Nous avions programmé, le week-end prochain, Monsieur le Maire en parlait, un concert gospel. Nous étions sur un tarif à 10 euros. Nous avions programmé en janvier un spectacle de cabaret, pour se redonner un peu de baume au cœur pour démarrer l'année. Crise oblige, nous sommes obligés de l'annuler. Nous étions à 10 euros.

Je rappelle également qu'il y a des tarifs abonnements pour le Zéphyr. Je rappelle également que nous faisons partie d'un dispositif qui s'appelle le Pass Culture, qui réunit bon nombre de villes autour de Hem et qui permet d'avoir également un tarif préférentiel.

Nous essayons donc, effectivement, d'avoir des spectacles d'envergure nationale, voire internationale, qui ont un coût, effectivement, je le reconnais, mais c'est comme dans toute salle, qu'elle soit à Hem ou ailleurs. En contrepartie, nous avons d'autres spectacles très peu chers, voire gratuits, que nous offrons et proposons aux Hémois et que nous continuerons d'ailleurs à proposer. Je vous invite à nouveau, Madame LOUCHART, comme je l'ai déjà dit en commission Culture ou dans d'autres Conseils

municipaux, si vous avez des idées de spectacles qui pourraient venir sur Hem et que nous pourrions proposer aux Hémois à des tarifs tout à fait abordables, n'hésitez pas à venir nous voir et à nous solliciter. Nous sommes partie prenante et nous sommes preneurs de ce genre de choses. L'objectif du Zéphyr, c'est bien sûr d'avoir une programmation d'envergure au niveau de la scène nationale et internationale, mais également de proposer des concerts de groupes locaux, régionaux, qui sont de qualité mais peut-être moins chers. Voilà, nous essayons d'avoir une programmation la plus large possible, qui touche le public le plus large possible, petits et grands, jeunes et moins jeunes. C'est ce que nous essayons de faire.

2020 était une année un peu particulière, parce que malheureusement tout était programmé, déprogrammé, reprogrammé, voire annulé, et nous démarrons l'année 2021 avec beaucoup de points d'interrogation puisqu'aujourd'hui nous sommes toujours dans l'attente des futures nouvelles qui nous seront annoncées par les pouvoirs publics pour début janvier. Comme bon nombre de professionnels de la culture, nous nous posons beaucoup de questions sur savoir comment vont vivre les structures culturelles dans l'année 2021 parce qu'aujourd'hui nous en parlons très peu. Les pouvoirs publics, jusqu'à aujourd'hui, les ont très peu aidées. J'espère qu'effectivement de nouvelles mesures seront prises pour que nous puissions à nouveau vivre des moments conviviaux ici, au Zéphyr, des grands moments comme nous avons pu en vivre durant les années précédentes. Effectivement, dès que nous le pourrons, nous redémarrerons une vie culturelle et une animation sur toute cette ville, que ce soit au Zéphyr, mais également dans tous les quartiers de la ville.

Nous sommes prêts. Nous avons programmé. Nous attendons le plan de relance. Dès que nous pourrons le mettre en place, dès que nous aurons le feu vert des pouvoirs publics, dès que cette crise sanitaire sera derrière nous et que nous pourrons enfin reprendre une vie normale, une vie sociale normale, nous sommes prêts à relever le défi et à reprogrammer des choses ici, au Zéphyr, pour tous les publics.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Alors, j'avais... Madame CHOUIA. Je donne la parole à la minorité quand ils lèvent la main, par esprit démocratique.

Mme Karima CHOUIA : Je fais du tac au tac, du coup. Juste par rapport au Zéphyr, effectivement, l'attractivité, c'est bien. Nous avons déjà eu, longuement, des débats sur la salle de spectacles. Ce qui manque aujourd'hui, au regard aussi du coût de cet espace, c'est d'amener les publics qui en sont les plus éloignés et qui sont plus éloignés de la culture dans cet espace. Parce que, effectivement, la culture a un coût, c'est clair, mais tant qu'à mettre un coût dans cette culture, autant aussi que les Hémois qui en sont le plus éloignés puissent bénéficier et venir dans cet espace culturel. Pas uniquement pour les manifestations qui sont faites par la ville ou au moindre coût, mais pour bénéficier aussi de spectacles culturels et d'ouvrir la culture à tous.

Alors, je n'ai pas de baguette magique. Je ne sais pas comment faire, mais c'est à travailler et c'est cela qui manque aujourd'hui.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Alors, Monsieur SIBILLE.

M. Philippe SIBILLE : Merci Monsieur le Maire. C'est vrai que, dans la solidarité, nous n'en ferons jamais suffisamment. J'avais déjà eu l'occasion de le dire au dernier Conseil municipal, je sens cette solidarité au travers de toutes les délégations.

Alors, on peut toujours faire mieux. Il faudra toujours faire mieux. Aujourd'hui, nous faisons, dans un premier temps, avec les moyens.

Je voudrais reprendre une phrase, puisque vous évoquiez les subventions et le soutien des associations. Alors je vais modifier une phrase d'un président qui avait dit à l'époque : « *Avant de savoir ce que le pays peut faire pour toi, vois ce que tu peux faire pour ton pays* ». Aujourd'hui, je changerais la deuxième phrase en disant : aujourd'hui, c'est bien le domaine associatif. C'est bien le domaine

associatif, qui nous le rend bien, en direction à la fois de la ville, qui subventionne, mais également et avant tout à destination des habitants.

Alors, vous évoquiez les critères, Madame LOUCHART... Oui, sur le social, il y a quelques petites associations. Vous avez pu les brosser. Il y a des critères, mais bon, parfois on crée surtout du lien social. Alors c'est peut-être l'allusion à dire qu'il y avait quelques associations d'une dizaine de personnes, mais ce sont des associations seniors qui, petitement mais sûrement, maintiennent ce lien social envers les gens qui ont des difficultés particulières, et c'est pour cela que vous voyez, d'ailleurs, une forme de maintien de subvention.

Vous pointiez du doigt le Pacte pour agir contre toute exclusion, et mon collègue Kamel MAHTOUR y faisait allusion, nous soutenons cette association d'une façon régulière. Nous sommes passés de 3 000 à 5 000 euros. C'est vrai que, tous les ans, la portion des 3 000 euros était aussi pour de l'alimentaire, et là nous avons donné un coup de pouce. Nous n'en resterons pas là aujourd'hui. J'ai quelques autres idées, que j'avais soumises à réflexion à Monsieur le Maire, et je vais essayer de voir dans les semaines à venir pour les mettre en œuvre. Merci donc de pointer ces augmentations. Elles ne seront jamais suffisantes par rapport à ce qui nous attend dans les semaines et les mois à venir.

Vous pointiez effectivement ces critères, Madame LOUCHART, Monsieur DOYELLE, mais vous voyez, dans ce qui est de la politique de la ville et des centres sociaux, rappelez-vous la délibération-cadre du dernier Conseil municipal. Nous avons souhaité, par équité, et justement pour éviter des distorsions, rétablir – notamment sur les accueils – une équité de traitement. Au-delà de cela, et vous le dites toutes les deux, Madame CHOUIA comme Madame LOUCHART, effectivement, la politique de la ville a augmenté de 33 324 euros. Ce n'est quand même pas innocent dans la démarche d'aujourd'hui. Monsieur le Maire me regarde ; je sais qu'il faudra aussi continuer. Les centres sociaux savent qu'aujourd'hui ils peuvent compter sur nous, par rapport à toutes les actions qu'ils mènent, et Dieu sait – je reprends cette paraphrase que j'ai bien dite : c'est bien les associations qui rendent le service aux habitants, et pour lesquelles il faudra toujours, bien évidemment, les soutenir, et de plus en plus de façon matérielle, vous le disiez, pour ce qu'elles mènent.

Voilà ce que je voulais un peu dire. Alors, oui, il y a des actions de solidarité sur la commune. Nous l'avons évoqué dans les messages que vous donnez en préambule, Monsieur le Maire. Encore une fois, ce ne sera jamais suffisant. Je suis inquiet pour les semaines et les mois à venir. Je ne suis pas le seul ici. Trente-trois élus ; nous sommes tous inquiets pour l'avenir. Mon propos n'est pas péjoratif, de dire que c'est une époque saisonnière d'offrir, puisque c'est Noël. Il y a une tendance effectivement altruiste, un peu plus significative dans ces moments-là, mais je pense qu'il va falloir que nous ayons ce domaine altruiste dans les semaines à venir, parce que les semaines et les mois...

Je m'inquiète, et vous êtes le premier à vous en inquiéter, Monsieur le Maire – je pense qu'il n'y a pas une semaine où vous ne me le rappelez, de façon à dire qu'il faut m'interpeller s'il y a des domaines que vous sentez à devoir soutenir. Je l'ai fait, je vous ai écrit il y a quelques jours pour dire qu'il va falloir aussi, de nouveau, nous mobiliser. Je fais donc appel à toutes et tous autour de ce Conseil municipal, c'est de répondre et de continuer une solidarité, chacun à sa mesure durant le premier semestre. Nous allons nous projeter devant le premier semestre 2021, et je crois que les habitants de Hem sont les premiers solidaires entre eux. Merci de remarquer quand même que le social fait ce qu'il peut. Je donnerai un merci aussi au CCAS. Ils n'ont pas une vie tout à fait facile. Comme dans les autres délégations et les autres agents aussi, c'est compliqué, mais aujourd'hui je peux vous dire qu'à la fois le logement et le CCAS, nous essayons d'être en front-office au quotidien.

Merci de votre attention.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Monsieur MALAIZÉ.

M. Jean-Adrien MALAIZÉ : Merci. Je voudrais répondre sur deux, trois points avant d'attaquer les réponses sur le budget participatif. Par rapport à ce que tu disais, Karima, sur amener la culture à tous,

c'est sûr que ce n'est pas facile. Cela avait été fait un petit peu avec les enfants qui participent à Démos, où ils avaient été invités au concert de Sainte-Cécile de l'orchestre et où, au final, nous avons vu qu'ils revenaient aux autres concerts parce qu'ils ont découvert ça et qu'ils ne connaissaient pas. Je suis donc d'accord avec toi, il faut que nous travaillions pour trouver, mais il n'y a pas de baguette magique.

Ensuite, avant d'attaquer sur le budget participatif, je voulais aussi te tirer mon chapeau parce que, sur ce Conseil municipal, du coup, qui est filmé en direct sur Facebook, tu as apporté la magie de Noël avec ton pull.

Pour le budget participatif, je suis aussi d'accord avec toi sur le fait qu'il y a énormément de projets qui concernent l'écologie, le développement durable, qui sont des projets qui peuvent être très intéressants à mettre en place.

Pour répondre à Madame LOUCHART, qui disait qu'elle se répétait un petit peu, du coup je vais me répéter un petit peu aussi. Nous n'allons pas refaire le débat. Ceux qui n'ont pas encore vu le débat, la vidéo est encore sur Facebook. Je crois que nous en parlons vers 25 minutes, un truc comme ça. Donc oui, nous avons remis 50 000 euros au budget parce que, pour l'instant, le budget participatif n'est toujours pas terminé. Nous sommes toujours en phase de vote et nous reparlerons du budget participatif au niveau du deuxième budget, qui interviendra donc sur 2021. Nous pourrons en rediscuter dès la fin des votes. Il n'y a pas de souci. Nous ferons une commission, déjà, pour faire le point sur ce qui s'est passé pendant les votes. Le règlement est discuté en commission Budget participatif, donc là le règlement avait été décidé dans le mandat précédent pour cette saison du budget participatif. Mais nous pouvons très bien en rediscuter en commission et voir ce que nous pouvons faire pour la prochaine saison du budget participatif.

Du coup, cela me permet de pouvoir rappeler à tout le monde que les votes sont ouverts depuis le 1^{er} décembre, et jusqu'au 8 janvier, 18 heures. Nous avons 15 projets en lice à l'heure actuelle pour être élus et réalisés par le budget participatif. À l'heure actuelle, nous avons 336 votes, et 189 participants. Il suffit juste d'aller sur le site de la ville et de suivre le lien sur la bannière pour aller voter. Vous avez le droit à trois votes chacun. Pour faire le point, j'ai pris les cinq premiers projets en tête à l'heure actuelle. Nous avons les nichoirs, le composteur, les ruches au niveau du parc de la mairie, des pochoirs contre les déjections et un jardin partagé. Ce sont les cinq projets qui sont pour l'instant en tête. Comme nous le disions, cela concerne énormément le développement durable.

Pour vous donner une idée, ces cinq projets-là ne représentent que 12 700 euros d'investissements. Cela veut dire qu'il reste encore 37 300 euros qui peuvent être alloués au budget participatif. Cela permet encore de faire pas mal de projets. Il y a encore dix projets en lice, et nous pourrons encore en réaliser si ces cinq projets-là sortent en tête. Cela permettra déjà, sur cette première saison, de faire pas mal de projets. J'invite donc tout le monde à aller voir les projets en lice sur le site de la ville, en suivant, pour la plateforme du budget participatif, et les votes sont jusqu'au 8 janvier à 18 heures.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. J'ai Madame LEPERS.

Mme Fabienne LEPERS : Merci Monsieur le Maire. Je rebondis sur ce qu'a dit Anne. C'est vrai que nous réfléchissons à un projet de réhabilitation des cours d'écoles, en lien avec la dé-bétonisation et la végétalisation. En repensant effectivement les espaces, et en créant des aménagements pédagogiques, afin que les cours d'écoles deviennent de vrais lieux de partage entre tous les enfants, garçons, filles, enfants à besoins spécifiques. Nous travaillons donc en collaboration avec Anne, et également avec Eugénie sur le sujet.

Ensuite, par rapport aux propos que j'ai entendus, il me semble nécessaire de faire un point sur la restauration scolaire et extra-scolaire, le point sur l'offre alimentaire, et de rappeler les objectifs de la ville. Les objectifs de la ville, c'est d'abord :

- d'offrir un repas équilibré à tous les enfants, de continuer à améliorer la qualité des repas,

- de préparer l'enfant au système de restauration des collèges,
- de rendre les enfants autonomes à la bonne gestion de leur équilibre nutritionnel : double choix de menu proposé chaque jour, dont un de type végétarien depuis septembre 2017 (deux entrées, deux plats principaux et deux desserts),
- de rendre la restauration scolaire accessible à tous,
- d'aménager les deux premières tranches de tarifs et créer une tranche basse à 1 euro le repas pour les coefficients familiaux inférieurs ou égaux à 166 euros depuis septembre 2019.

Bien sûr, l'un des objectifs est de favoriser le bio : 30 % depuis la rentrée 2019 contre 20 % auparavant. Un composant bio dans chaque repas tous les deux jours, un pain bio tous les deux jours, l'ensemble des yaourts nature, fromages blancs et compotes bio, et un repas complet bio toutes les deux semaines.

L'analyse de la grille des menus du 2 novembre au 18 décembre 2020, sur une fréquence de 33 repas, démontre que 21 repas avec des produits bios sont servis aux enfants, soit 64 % des repas sur 33 repas au total.

Nous favorisons également la production locale. Toujours selon l'analyse de la grille de menus du 2 novembre au 18 décembre 2020, sur une fréquence de 33 repas :

- 5 viandes certifiées viandes françaises sur 20 viandes servies, soit 25 %,
- 14 repas avec des produits régionaux, soit 42 % des repas, sur 33 repas au total.

Nous favorisons les circuits courts. Toujours selon l'analyse de la grille de menus du 2 novembre au 18 décembre 2020, sur une fréquence de 33 repas : 21 repas servis avec des produits en circuits courts, soit 64 % des repas sur 33 repas au total.

Nous luttons contre le gaspillage alimentaire par :

- la mise en place de tables de partage,
- l'acquisition progressive de tables de tris des déchets avec balance intégrée. Les restaurants scolaires Saint-Exupéry en ont été dotés en 2018, Victor Hugo en 2020, Marie Curie et de Lattre en 2021, et Pagnol en 2022,
- installation progressive de Gachi'Pain : Marie Curie et Saint-Ex ont été dotés en 2018 et 2019, Victor Hugo et de Lattre en 2021, puis Marcel Pagnol en 2022,
- réduction des commandes de pain et tranches de pain coupées en deux,
- réduction des grammages de crudités, avec une augmentation de la qualité des produits,
- acquisition progressive de fontaines à soupe, de coupes pommes, d'extracteurs de jus de fruits et installation de salades bars : Victor Hugo en 2020, Marie Curie et de Lattre en 2021, Pagnol et Saint-Ex en 2022.

Nous favorisons les repas végétariens, mesure de la loi EGALIM. Grâce à notre système de double choix de menu, les enfants ont la possibilité de manger végétarien 20 fois sur la grille de 33 repas servis du 2 novembre au 18 décembre 2020, soit 61 % des repas. Sur ces 20 fois, il y a 6 jours où tous les enfants mangeront végétarien à 100 % (menu unique).

Nous avons également la volonté d'augmenter progressivement la fréquence hebdomadaire des repas végétariens sur les grilles de menus : au minimum un repas végétarien par semaine pour tous les enfants à partir de janvier 2021.

Je voulais également intervenir sur ce que nous avons fait, toujours dans le cadre de la crise sanitaire. Il est important de rappeler que depuis le 2 novembre et l'obligation, pour les écoliers, de porter le masque dès 6 ans, la ville a décidé de fournir 4 masques à tous les écoliers du public comme du privé pour deux raisons. D'abord la volonté de préserver le pouvoir d'achat des familles et, d'autre part, que tous les enfants aient le même masque, normé AFNOR et de qualité, pour assurer une bonne protection. La commune a donc passé une première commande de 5 400 masques chez Quintessence, à Roubaix,

pour un coût de 11 800 euros. Ces masques, supportant 20 lavages, seront remplacés en janvier par 5 400 autres masques de la marque Pixel et supportant 50 lavages moyennant un coût de 13 300 euros. Ces masques dureront jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est donc 10 800 masques qui seront achetés pour un montant total de 25 000 euros pour assurer la protection de tous les écoliers, aussi bien des écoles publiques et privées, jusqu'à la fin de l'année 2020-2021. Là, c'est vraiment important de le rappeler et, en plus, la ville assure également le lavage des masques pour les écoles publiques dont elle a la responsabilité.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Monsieur DELEPAUT.

M. Étienne DELEPAUT : Merci Monsieur le Maire. Tout d'abord, je voulais féliciter mon collègue, Philippe SIBILLE, parce que je le trouve bien modeste par rapport à tout ce qu'il fait au niveau social dans la ville de Hem. Il est bien humble, et je pense que nous pouvons féliciter Philippe SIBILLE et tout son service pour tout ce qui est fait dans la ville de Hem.

Certes, nous pouvons faire beaucoup plus, mais déjà, je le trouve très humble par rapport à tout ce qu'il fait.

Je voulais ensuite répondre à Madame LOUCHART, effectivement, sur les critères de subventions. Jean-François LECLERCQ l'a dit, et je l'avais précisé en commission Sports, je me tiens à votre disposition pour vous expliquer les tableaux et la pratique pour attribuer les subventions.

Enfin, je voulais répondre à Madame CHOUIA par rapport aux sports féminins. Je voulais la rassurer. Dans tous les clubs de la ville de Hem, le sport féminin est bien représenté, et notamment féliciter La Vaillante. La Vaillante fait un travail très, très important dans ce sens, et également la boxe parce qu'il ne faut pas oublier que la boxe est ouverte à des sections purement féminines depuis quelques années grâce à Action Boxe.

Il y a deux nouvelles que je voulais vous annoncer, parce que je les ai apprises récemment : l'Olympic de Hem vient d'ouvrir pour la première fois une section purement féminine depuis le 3 décembre. Cela n'était jamais arrivé avant. Et, ici, une dernière information, qui est un petit peu pour flatter mon esprit tennistique, le Hem Tennis Club, qui n'avait jamais joué plus haut qu'en national 3 au tennis féminin, vient d'être surclassé en national 2 suite à un désistement. C'est donc une équipe féminine qui jouera au plus haut niveau pour la ville de Hem cette année. Voilà, je voulais le signaler. Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame CHOUIA.

Mme Karima CHOUIA : Merci. Je voulais juste réagir par rapport à ce qu'a dit Fabienne LEPERS. En fait, lorsque nous disons des choses, que nous faisons des propositions, nous sommes les petits cailloux dans la chaussure, etc., cela fait évoluer. La grille de tarifs et le passage à 1 euro, c'est suite à nos échanges et nos débats que nous l'avons fait évoluer. C'est donc ce que nous continuerons à faire tout le temps.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Madame NOCLAIN.

Mme Thérèse NOCLAIN : Merci Monsieur le Maire. Je voulais intervenir à propos de la petite enfance. Les enfants, la petite enfance sont l'avenir de Hem. De prévoir l'adaptation constante des structures, des équipements confortables, accueillants, des repas 100 % bio. De plus, pour les loisirs, des espaces de jeux dans la ville, des jeux inclusifs afin que tous les enfants puissent se retrouver et jouer ensemble, sans différence et favoriser l'épanouissement de tous, seront donc mis progressivement dans les espaces jeux de la ville de Hem. Le premier sera posé à la Grand Place.

Je voulais aussi saluer le nouvel espace jeux à Beaumont, pour les enfants. De nombreux enfants jouent dans cet espace, et je m'en réjouis. Nous continuerons dans cette lignée. Voilà, merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Madame LEPLAT.

Mme Blandine LEPLAT : Je voulais juste ajouter un petit mot, parce que nous sommes nombreux, dans cette assemblée, Madame CHOUIA, à apprécier que vous ayez bien noté que l'écomobilité avait déjà bien démarré dans la ville. Une preuve supplémentaire : Barbara RUBIO COQUEMPOT et moi sommes en train de construire le schéma directeur cyclable de la ville avec les habitants, non seulement par le biais d'un questionnaire qui a été en ligne cet été, où nous avons eu plus de 500 réponses, mais aussi par des ateliers qui ont eu lieu en octobre. Cela continue car nous prévoyons d'aborder une autre facette de ce schéma directeur cyclable en janvier, en continuant à nous appuyer sur nos habitants via les réseaux sociaux afin de coconstruire ce schéma.

Donc oui, Madame LOUCHART, je voulais aussi vous préciser et vous confirmer que nous demandons bien à nos habitants de participer à une ville durable.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Monsieur LAOUADI.

M. Saïd LAOUADI : Merci Monsieur le Maire. Je vais revenir sur les subventions, pour parler un peu du GIP AGIRE parce que l'effort qui est fait sur la ville pour l'accompagnement des chercheurs d'emploi – je rejoins Philippe, puisque c'est vraiment un travail que nous partageons dans le cadre des parcours socio-professionnels. Parce que le fait d'être privé d'emploi, c'est aussi difficile. Cela peut aussi avoir des conséquences au niveau de la santé. Sachez qu'avec la Covid, malheureusement, nous avons vu, au niveau de la Mission locale, arriver par mal de jeunes, dont quelques-uns avaient 15 ans et demi puisqu'ils avaient anticipé en signant un contrat d'apprentissage. Malheureusement, vu la situation sanitaire, leur contrat a été purement annulé.

Je tiens simplement à remercier l'ensemble du Conseil municipal pour le soutien qu'il apporte à la Maison de l'emploi et des services, où vous retrouvez le PLIE et la Mission locale pour l'accompagnement socio-économique, qui n'est pas repris dans les subventions, mais c'est assez conséquent. Je passe, en plus, la gratuité du loyer qui est quand même assez conséquent. Encore merci à toutes et à tous.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Monsieur NYS.

M. Pascal NYS : Merci Monsieur le Maire. Je voulais vous féliciter, parce que je trouve qu'il y a un certain consensus qui se dégage dans notre assemblée après la présentation de votre budget. Certes, j'ai bien noté une surenchère verte. Néanmoins, je trouve qu'il y a une belle reconnaissance de la justesse des choix du budget.

Certes, la délibération a été votée en bloc, mais je voulais insister également sur l'effort qui est fait au niveau social, au niveau du personnel, avec une enveloppe toute particulière qui sera destinée à améliorer notre participation à la mutuelle auprès des agents.

Enfin, je voulais faire une petite réponse également à Madame CHOUIA. Je vais enlever les mots de la bouche de Jean-François, puisque Jean-François, à travers le recrutement de Thomas LEHEMBRE, aura la tâche également d'aller exporter – si je puis dire – la culture dans l'ensemble des quartiers. Quand je dis exporter, c'est-à-dire sortir de nos murs la culture. Alors, ce n'est peut-être pas forcément pour les faire venir ici, au Zéphyr, mais cela en fera forcément partie. C'est de faire en sorte que ce que l'on fait bien, notamment à l'école de musique, nous puissions également l'avoir dans l'ensemble des quartiers, que ce soit à Beaumont ou que ce soit dans d'autres quartiers – ce que nous appelons communément les quartiers nord. L'important, c'est que la culture véhicule sur l'ensemble de la ville. Voilà, merci Monsieur le Maire.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Je vais essayer de conclure ce débat de manière assez courte, parce que beaucoup de choses ont été dites.

Simplement, je voudrais d'abord remercier tous ceux qui se sont exprimés, y compris d'ailleurs les membres des minorités puisque c'est ainsi que nous les appelons, pour les propos qu'ils ont tenus.

C'est la politique que j'aime. Celle qui n'est pas là pour s'opposer, mais qui est là pour défendre des convictions, ce que vous avez fait. Parfois, vous avez reconnu les efforts que nous avons faits. Parfois vous avez trouvé que nos efforts n'étaient pas suffisants. [Plus de son de 1'28'25 à 1'28'55] Parfois vous avez reconnu nos efforts. Parfois vous avez défendu des convictions, et c'est cela que j'appelle faire de la politique : défendre ses convictions, et essayer de défendre un objectif, une ambition que vous avez défendue.

Nous ne sommes pas toujours d'accord. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a plusieurs groupes dans ce Conseil municipal, mais je pense que le débat était intéressant, avec des propositions intéressantes de part et d'autre, et je dois vous remercier en la matière.

Alors, c'est vrai, le débat que nous avons aujourd'hui ressemble beaucoup au débat que nous avons eu il y a un mois, avec le rapport d'orientation budgétaire. C'est normal. Puisque le ROB permet de fixer les orientations, il paraît normal que ces orientations se inaudible et problème micro (1'30'00) à l'issue de ce débat, et c'est normal que le budget soit identique à ce rapport d'orientation budgétaire, ou en tout cas dans les grandes lignes, parce que la majorité reste la majorité, même si je reconnaissais qu'un certain nombre de propositions des minorités peuvent être intégrées.

J'en viens maintenant à quelques points que vous avez évoqués.

Je vais vous raconter quand même une histoire que vous connaissez sûrement. C'est celle que beaucoup de présidents de la République se sont engagés à ce que le budget de la culture représente 1 % du budget de la Nation, ce représenterait un peu plus de 3 milliards d'euros pour la culture. Jamais le gouvernement n'a réussi à atteindre cet objectif. Jamais. Et pourtant, ces 3 milliards d'euros, c'est de l'argent public qui sert à subventionner la culture, parce que la culture n'est pas une science qui s'équilibre, Madame LOUCHART. C'est d'abord de la création et des gens qui donnent du sens à leur vie, qui donnent du sens à leur action, qui essaient de transmettre un certain nombre de valeurs, et donc ça coûte, et ce n'est pas rentable.

Eh bien moi, je suis très fier que la ville de Hem mette 178 000 euros au Zéphyr pour combler le déficit de ce Zéphyr. Le Zéphyr ne sera jamais rentable parce que nous comptons avoir une politique culturelle d'un niveau important, d'en faire profiter les Hémois et qu'une partie de notre budget – qui ne représentera pas non plus 1 % de notre budget, puisque 178 000 euros sur 21 millions, évidemment, cela ne représente pas 1 %, mais pas très loin quand même – permette de mettre la culture à la portée de tous et à tous ceux qui le peuvent.

Alors il y a des spectacles qui sont d'un niveau de prix un peu plus élevés, d'autres un peu plus faibles, ce qui permet à chacun de pouvoir en profiter. J'ai entendu la supplique de Madame CHOUIA, je pense, sur le tarif. Vous savez que Bruno DUQUESNOY est en train de travailler sur ces tarifs. Il n'est pas là aujourd'hui, parce qu'il est retenu par un problème familial, mais il y travaille. J'espère que dans un des prochains Conseils municipaux nous pourrons effectivement valider tous ensemble une tarification sociale pour un certain nombre de populations qui ont peut-être un peu de difficultés à venir dans cette salle, mais je suis fier que cette salle puisse offrir un certain nombre de manifestations culturelles d'envergure, d'un niveau national et aussi, parfois, des manifestations plus locales qui sont quelques fois même gratuites, aux frais de la municipalité.

Au niveau de la solidarité, vous le savez, c'est toujours très difficile de la valoriser, parce que la solidarité c'est d'abord un acte de générosité. Ce n'est pas de l'argent public, et donc il y a beaucoup de choses qui sont faites par des bénévoles, qui sont faites par des avantages en nature. Je vais vous donner un exemple tout bête, je l'ai cité dans mes propos tout à l'heure. Nous allons travailler sur l'espace Dupisson, dans lequel il y a les Restos du Cœur. Vous me trouverez le nombre de villes en France qui mettent un local à disposition des Restos du Cœur. Il y a très peu de villes qui donnent un local gratuit aux Restos du Cœur en France, et cela, ce n'est valorisé nulle part parce que c'est un don, un prêt de local gratuit. Ce n'est valorisé nulle part.

Un certain nombre d'entre nous, ou de bénévoles dans la ville, offrent de leur temps, de leur sang, de leur huile de coude – si je puis me permettre – de dons. Aujourd'hui, il y a un drive, et tout cela ne se valorise pas, et fait partie de la ville. Alors, ce n'est pas la ville même, ce n'est pas de la subvention, ce n'est pas de l'argent, mais cela fait un bien fou pour les familles qui le touchent, parce que la solidarité, c'est d'abord du contact humain. C'est d'abord du sens, c'est d'abord cela.

Alors, en revanche, je suis d'accord que les associations sont un vrai lien social sur le sujet. Franchement, si nous n'avions pas les associations, nous ne pourrions pas faire tout ce que nous voulons faire. C'est d'ailleurs pour cela que nous les subventionnons, mais nous les subventionnons parce qu'elles font des actions d'intérêt général ou d'intérêt local, pas parce qu'elles sont associations. Parce qu'elles font une action qui intéresse la population hémoise : de sport, de culture, de solidarité, de loisirs éventuellement, d'accompagnement social – il y en a plein –, d'insertion, mais nous ne donnons pas une subvention parce qu'elle est association, parce que sinon nous pourrions subventionner les gens qui veulent acheter une tondeuse et tondre leur jardin en commun. Il y a 14 millions de bénévoles associatifs, je crois, en France. Il y a beaucoup d'associations, et toutes ne sont pas d'intérêt général, ou en tout cas d'intérêt local pour ce qui nous concerne.

Sur le budget climatique, Madame CHOUIA, je vais vous dire... Je l'ai évoqué moi-même à la métropole lilloise récemment, parce que j'ai posé la question, notamment sur le problème des équivalents CO₂, vous savez, les équivalents en tonnes de CO₂ que l'on voit dans les budgets et que la MEL a mis en place. J'ai demandé comment on faisait, et comment on y arrivait. Ils m'ont dit : « *Vous n'y arriverez pas, vous, la ville d'Hem. Attendez que nous vous donnions les outils pour le faire parce que seule la ville de Lille est capable de le faire, vu le prix que cela coûte, et la MEL est capable de le faire. Sinon, cela va vous coûter trop cher, et ce n'est donc pas la peine d'essayer. En revanche, nous allons vous créer des outils* ». C'est ce qu'ils sont en train de faire. Dès que les outils seront mis en place, bien évidemment, nous essaierons de le mettre en place, un peu à la fois, dans notre budget. Je suis tout à fait favorable à le faire. Je pense que cela permet de donner des challenges, d'essayer que chacun y participe. Combien de fois je passe dans les couloirs pour éteindre les lumières dans les salles qui sont vides, dans la mairie ou ailleurs. Je sais donc que si nous mettons un challenge, forcément, nous y arriverons tous, et je pense que l'effort sur le climat doit être en effet partagé. Cela doit être, non pas un concours, mais en tout cas un petit challenge que nous devons nous mettre ensemble, comme nous le faisons un peu pour le zéro déchet. C'est comme cela que nous y arrivons, parce que les gens ont un challenge et, du coup, ont tendance à essayer d'y arriver. Je suis donc d'accord avec vous, et je pense que nous devrions pouvoir y arriver le plus rapidement possible. En tout cas, c'est ce que je souhaite.

Enfin, dernier point, sur la tranquillité. J'entends que certains ne sont pas d'accord, mais quand on fait des caméras, il faut mettre des gens, et quand on met des gens, il ne faut pas faire de tranquillité. À un moment donné, il faut se mettre d'accord. Nous, nous avons choisi de mettre des caméras et des gens dans la rue, des acteurs de prévention. Nous avons des acteurs de prévention, qui sont pilotés par Kamel MAHTOUR. Il en a parlé tout à l'heure. Nous mettons de la Police municipale, parce que nous avons aussi besoin de la Police municipale, et nous avons des caméras. C'est une politique que nous menons. Nous ne sommes pas forcément d'accord sur le sujet, mais en tout cas, c'est un choix que nous avons fait.

Dernier point que je voulais vous dire sur les subventions, j'ai oublié de vous le dire tout à l'heure. Sur la table, vous avez la règle de participation au vote. Tous ceux qui sont dans une association et qui ont un rôle dans une association sont réputés ne pas voter la subvention qui concerne l'association dans laquelle ils ont une activité. Je voulais simplement vous le faire remarquer, parce que j'ai oublié de le dire tout à l'heure.

Voilà, en tout cas, ce que j'ai à vous dire pour le budget. Je n'ai pas parlé du budget participatif, mais Jean-Adrien l'a fait.

Je vous propose de passer aux votes. Alors, nous allons voter les délibérations une par une, parce que vous n'allez peut-être pas tout voter de la même façon pour chaque délibération.

La délibération numéro 1, c'est le Budget principal de la ville. C'est donc le budget dont nous venons de parler essentiellement. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? 3 abstentions.

La délibération 1, relative au Budget primitif 2021 – Budget principal, est adoptée.

Le taux de fiscalité locale, délibération numéro 2, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité.

La délibération 2, relative au taux de fiscalité locale, est adoptée à l'unanimité.

Le budget annexe du Zéphyr, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? 3 abstentions.

La délibération 3, relative au Budget primitif 2021 – Budget annexe du Zéphyr, maquette M14, est adoptée.

La numéro 6, constitution de provisions pour risques et charges, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité.

La délibération 6, relative à l'exercice budgétaire 2021, Budget principal 2021, constitution de provisions pour risques et charges est adoptée à l'unanimité.

Les subventions aux associations, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? 2, sachant que ceux qui sont dans les associations sont réputés ne pas avoir voté la ligne qui leur correspond. Cette liste sera annexée au compte-rendu.

La délibération 9, relative aux subventions 2021 aux associations, est adoptée.

Je passe tout de suite la parole à Pascal NYS et Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 12, 28 et 29 qui sont présentées de manière groupée.

CREATION DE 4 POSTES PERMANENTS – POLICE MUNICIPALE

CONVENTION DE COORDINATION POLICE MUNICIPALE – POLICE NATIONALE – RENOUVELLEMENT

CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA POLICE MUNICIPALE – RENOUVELLEMENT

M. Pascal NYS : Merci Monsieur le Maire. Alors, en ce qui me concerne, il s'agit de la création de 4 emplois en Police municipale. Vous savez que notre Police municipale est mutualisée avec les villes de Lannoy, Toufflers, Forest-sur-Marque et Leers. L'efficacité, le renforcement des effectifs demandé par un certain nombre de communes, plus le passage aux 6 jours sur 7 au 1^{er} avril et du 7 jours sur 7 au 1^{er} juillet nous amènent à renforcer notre Police municipale par la création de 4 emplois :

- 3 policiers municipaux
- 1 ASVP

Nous sommes en train de recruter des policiers municipaux et, très bonne nouvelle, l'ASVP se fera par une mutation interne, ce qui fait la deuxième mutation interne en très peu de temps en mairie puisqu'une animatrice est venue renforcer le pôle correspondant financier aux services techniques.

Je te laisse la parole, Thibaut.

M. Thibaut THIEFFRY : Merci. Nous avons deux conventions très directement liées aux polices municipale mutualisée et nationale. Ce sont des conventions dont la trame est similaire aux conventions que nous avons déjà votées lors du Conseil municipal de juin dernier, mais les modifications à venir, exposées à l'instant par Pascal NYS, notamment concernant l'extension de notre Police municipale, impliquent de voter une nouvelle version du document.

Je vous propose de commencer par la première, donc la convention de coordination de Police municipale – Police nationale. Alors, pour rappel, cette convention de coordination précise la nature et les lieux d'intervention des agents de Police municipale ainsi que leur coordination avec les forces de Police nationale, partant du principe évident que la nationale et la municipale interagissent sur un territoire commun – en l'espèce, les villes concernées par la police mutualisée.

Le premier volet est donc relatif à la coordination des services, notamment l'article 8, qui est consacré à la mission de surveillance générale des communes de la Police municipale, et qui décline la présente journalière actuelle et à venir de notre Police municipale, c'est-à-dire comme nous sommes aujourd'hui, à 5 jours sur 7 jusqu'au 31 mars ; le passage à 6 jours sur 7 entre le 1^{er} avril et fin juin, et puis 7 jours sur 7 à partir du 1^{er} juillet.

Suite à cela, le deuxième volet, qui insiste sur la coopération opérationnelle entre les polices municipale et nationale, notamment sur le partage d'informations, sur la vidéoprotection – nous pourrons en reparler – et puis sur l'encadrement des différentes manifestations.

Quant au volet trois, il est là pour nous rappeler que la convention est conclue pour une durée de cinq ans.

Alors, j'ai essayé, évidemment, d'être synthétique. S'il y avait des questions sur le document, nous pourrons évidemment y revenir.

Sur la deuxième convention, qui est la convention de mutualisation de notre Police municipale, c'est une convention qui est passée entre les villes participantes, c'est-à-dire Hem, Lannoy, Forest, Leers et Toufflers. Là encore, il s'agit de mettre à jour la convention et de l'actualiser au vu du développement de notre Police municipale programmé en effectif et en temps de présence sur le territoire. Petit rappel important, dans l'article 1, qui stipule que notre Police municipale – qui est évidemment mobile sur l'ensemble des villes dans la mutualisation – se trouve sous l'autorité du maire de la ville sur laquelle ils sont en intervention. Cela permet, d'une certaine manière, un transfert d'autorité en fonction de la ville sur laquelle ils sont, et cela permet à chaque commune d'avoir aussi sa politique de tranquillité publique.

Sur la répartition, c'est l'article 9 – c'est celui qui va vous intéresser majoritairement – c'est sur le financement de la Police municipale. La nouvelle répartition, avec l'équipe à 18 agents, Hem qui passerait de 8 à 9 ½. Alors, cela peut paraître un peu barbare de parler en demi-agent. Évidemment, il s'agit là de volume de participation financière des villes, et non pas d'une moyenne du nombre d'agents présents sur les villes, etc. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de la mutualisation voulue par Francis VERCAMER. Plus 1 ½ pour Hem qui passe de 8 à 9 ½, Forest de 1 à 1 ½, Lannoy qui reste à 1, Leers de 2 à 3, et Toufflers de 2 à 3.

Notons que la ville de Hem, qui est porteuse de la Police municipale, prend en charge l'ensemble des frais engagés et puis facture les coûts de fonctionnement, d'investissement et puis la masse salariale engagés auprès des villes au prorata de leur participation.

C'est une convention qui est valable pendant trois ans.

Je tiens à remercier les maires des villes concernées, qui nous ont permis d'avancer vite et bien, de manière constructive, sur ce sujet. C'était un engagement que nous avions pris formellement auprès des habitants. D'ailleurs, cela va peut-être faire office de conclusion, mais sur le volet tranquillité

publique, nous nous étions engagés, après avoir eu des demandes fortes de la part des habitants, à doubler les caméras et à assurer une Police municipale 7 jours sur 7. Nous pouvons constater que, dès les premiers Conseils municipaux du mandat, dès les premiers mois, nous avons, lors du Conseil municipal de novembre, sanctuarisé 1 million et demi d'euros pour les caméras sur les trois années, et puis, là, nous sommes en train de voter la Police municipale 7 jours sur 7 à partir du 1^{er} juillet. Nous pouvons nous féliciter d'avoir avancé sans tarder pour garantir la meilleure protection possible des habitants.

Nous demandons au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer ces deux conventions.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Qui veut prendre la parole ? Monsieur DOYELLE.

M. Géraud DOYELLE : Par ces délibérations, vous proposez la création de 4 emplois permanents pour la Police municipale et le renouvellement de la convention de la police mutualisée. Nous vous rejoignons sur la nécessité d'accentuer la présence policière en déployant des moyens humains. Cela nous semble plus efficace que les moyens matériels comme la vidéosurveillance.

La mutualisation nous semble aussi être un facteur intéressant pour notre ville, même s'il faut reconnaître que notre commune porte un risque en cas de désistement d'un des membres de la mutualisation, car les agents de la police municipale mutualisée sont des fonctionnaires employés par la commune de Hem. Si une ou plusieurs des villes partenaires cesse leur collaboration, c'est notre commune qui devra supporter l'intégralité de la masse salariale et des équipements.

Ensuite, concernant le recrutement de 4 agents de la Police municipale, nous aimerais que vous puissiez réfléchir à la création, au sein du service de la Police municipale, d'une brigade spécifique : une brigade verte. Comme vous le savez, en ville, les incivilités sur les espaces publics sont nombreuses. [Plus de son de 1'46'37 à 1'46'55] Les règles élémentaires sont souvent ignorées s'agissant des déchets, des poubelles, des encombrants ou même des déjections canines. C'est le cas aussi à Hem. La brigade verte a pour objectif d'améliorer le cadre de vie en matière de propreté, de tri, de lutter contre l'incivisme, de sensibiliser à l'environnement et aussi de relever tout risque lié, par exemple, au mobilier urbain. Ils ont clairement un rôle axé sur le dialogue et la sensibilisation. Par ailleurs, leur assermentation donne le pouvoir de sanctionner les contrevenants, récidivistes ou récalcitrants aux dispositions des arrêtés municipaux, des règlements en la matière ou encore du Code de l'environnement. La brigade verte a donc des objectifs complémentaires, voire concomitants avec ceux de la Police municipale et répondent à bien des problématiques des citoyens.

Peut-être que cette idée fera son chemin dans la majorité lors du renouvellement des effectifs. Dans cette attente, nous voterons tout de même favorablement pour ces recrutements et pour la mutualisation. Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Madame CHOUIA

Mme Karima CHOUIA : Merci. Alors, oui, nous avons des divergences. La vidéosurveillance, vous le savez, c'est un gros point de divergence pour nous, mais une politique de tranquillité publique c'est aussi des effectifs. Nous avons aussi eu ce débat et ces échanges, et cela permet justement ce recrutement de 4 agents complémentaires. Cela va permettre d'établir cette vraie politique de tranquillité publique et de travail sur la sécurité.

La tranquillité des Hémois et des Hémoises est un sujet d'intérêt général et essentiel, vous l'avez tous évoqué. Cela demande pragmatisme, lucidité et humanisme. C'est d'autant plus nécessaire à l'heure où notre pays est traversé par des passions et des tensions avec la loi sécurité globale qui pourrait nous faire prendre des chemins inattendus et désagréables.

Nous ne devons pas plonger dans une spirale sécuritaire, c'est aussi ce pourquoi je refuse les caméras et le doublement des caméras. Une spirale, en plus, dans laquelle personne ne ressortirait grandi, ni les populations, ni les forces de l'ordre.

Pour moi, c'est un oui pour ces 4 agents supplémentaires, même la mutualisation, mais mettons à plat une vraie politique de tranquillité publique et de ce que nous avons envie de voir et de faire en complémentarité, aussi, avec la Police nationale. C'est une complémentarité, ce n'est pas une confusion des rôles, et nous sommes bien sur de la prévention et de la lutte contre les incivilités. C'est la verbalisation des mauvais usages de l'espace public, des problématiques qui sont liées aux consommations et aux addictions aussi. Et puis, avoir plus d'agents et une ouverture et une Police municipale qui est présente sur un temps plus large, c'est aussi permettre d'aller à la rencontre des habitants et de désamorcer d'éventuels conflits dans des secteurs qui sont parfois très compliqués.

Nous avons besoin d'une police au milieu des habitants pour apaiser et faciliter la vie quotidienne, et qu'elle soit recentrée sur ses missions essentielles. Voilà, je voulais juste vous dire cela. Effectivement, c'est un pour. Je voulais rappeler nos divergences sur la vidéoprotection. Soyons vigilants également sur le reste.

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur NYS.

M. Pascal NYS : Merci Monsieur le Maire. Je voulais dire que je ne trouve pas que le risque soit très, très élevé quant au fait d'avoir une police mutualisée. Aujourd'hui, notre police est excessivement attractive parce qu'elle est justement sur plusieurs communes. Si, demain, le périmètre se réduit, je crains fort que nous perdions de nombreux éléments de notre Police municipale.

Ceci dit, Monsieur VERCAMER, député, a lutté pendant plusieurs années, et je pense que Valérie SIX a repris le flambeau, pour obtenir la possibilité d'avoir un SIVU qui pourrait gérer cette Police municipale de manière totalement indépendante, ce qui permettrait de faire en sorte que les communes soient beaucoup plus impliquées qu'elles ne le sont aujourd'hui, notamment sur les effectifs.

En ce qui concerne la brigade verte, pour l'instant ce n'est pas franchement notre optique. Notre optique est plutôt d'avoir, à l'intérieur de nos effectifs, des gens qui sont capables de faire de l'ilotage, des gens qui sont capables d'aller – et je pense que le fait d'avoir un effectif plus large permettrait, à mon sens – de sillonnaux les chemins, les grands espaces verts voire les différents quartiers.

Je pense que, au-delà de ce que peut apporter la police, et je suis bien d'accord avec vous, Monsieur DOYELLE, c'est aussi un problème d'éducation. Nous pouvons donc, aussi, inciter que ce soit l'ensemble du système scolaire ou bien encore des associations, et encore plus bien entendu les parents, à jouer leur rôle d'éducateur auprès de leurs enfants, mais je reconnaiss bien volontiers que cela ne suffit pas, loin s'en faut, et que de temps à autre l'uniforme fait quelques merveilles. Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur THIEFFRY.

M. Thibaut THIEFFRY : Merci. Un certain nombre d'éléments viennent d'être dits par Pascal NYS. Sur le syndicat intercommunal qui pourrait porter cela, c'est effectivement un combat de longue date de Francis VERCAMER, combat qui n'est d'ailleurs pas fini, abandonné ni perdu d'avance si je comprends bien.

En revanche, sur le point de dire : « *Attention, si les autres villes se retirent, ce serait sur la charge de Hem* », en théorie, peut-être. En revanche, pour avoir participé aux réunions avec les villes aux alentours, de personnes qui ne sont pas toutes absolument sur la même longueur d'onde sur tout, pas sur le même positionnement politique sur tous les sujets, il y a un vrai consensus sur l'envie de chaque ville autour de nous d'aller dans ce sens-là. D'ailleurs, lorsque nous avons commencé les discussions, avec Francis VERCAMER, nous avions prévu plusieurs possibilités pour pouvoir avancer sur ce sujet.

Il faut dire que nous avons vraiment été surpris, en bien, sur la volonté des maires autour de nous à vouloir avancer sur la même lancée.

Sur la brigade verte, il y a déjà un certain nombre de missions qui sont effectivement assurées par la Police municipale, notamment – c'est ce que disait Karima CHOUIA – sur les incivilités, sur le fait d'apaiser les situations... C'est aujourd'hui un grand ratio des interventions de la Police municipale, ou bien sur des missions ponctuelles liées à la propreté de la ville. Si vous souhaitez aller plus loin, nous pouvons toujours discuter, en tout cas, sur des actions précises qui, selon vous, seraient utiles et que nous pourrions décliner à l'échelle de la Police municipale.

Ensuite, dernier point. Nous n'allons évidemment pas refaire, là, le débat sur les caméras de vidéoprotection. De toute façon, nous pourrions en parler toute une semaine de manière ininterrompue, nous ne serions pas d'accord sur le sujet. Toute une année, peut-être. C'est juste que nous sommes quand même très loin de la spirale sécuritaire que vous craignez. Aujourd'hui, au-delà de l'aspect dissuasif, parce que nous sommes loin de *Big Brother* avec le nombre de caméras que nous avons aujourd'hui, mais c'est surtout un outil. Je rappelle qu'il y a aujourd'hui, en moyenne, deux réquisitions par mois, que ce soit par la Police nationale ou par la Police judiciaire, d'images de nos vidéoprotection. C'est avant tout une aide au travail de la police et aux enquêtes judiciaires.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Je ne vais pas épiloguer très longtemps. Simplement, pour l'EPCI, c'est ce qu'expliquaient Pascal NYS et Thibaut THIEFFRY, sur le risque budgétaire. Il y a certains risques budgétaires, mais je pense que le risque politique, pour les villes qui voudraient supprimer leur police municipale est bien plus élevé. Je le fais simplement remarquer, parce que je pense que les habitants de ces communes sont plutôt satisfaits, à ce que j'ai pu voir et entendre, d'avoir une police municipale telle que celle-là, qui va d'ailleurs passer à 18 agents, et 7 jours sur 7 sur leur commune alors qu'ils n'auraient pas les moyens de le mettre en œuvre sur leur propre commune. Pouvoir bénéficier de cette police mutualisée est donc un avantage extraordinaire pour ces petites communes, dont le budget est quand même relativement faible.

Nous sommes donc assez fiers de pouvoir les aider à développer une intercommunalité sur ce sujet, parce que je vous rappelle quand même que la délinquance n'a pas de frontières et que, malheureusement, les délinquants passent d'une ville à l'autre sans nous interpeller en disant : « *Est-ce que je peux passer ?* ».

Les caméras de vidéoprotection sont complémentaires. Elles permettent les enquêtes, comme le disait Thibaut THIEFFRY à l'instant. Elles permettent donc d'avoir une complémentarité avec la Police municipale qui est plus une police de terrain, une police de proximité, alors que les caméras sont plus un élément d'enquête et de d'élucidation des problèmes que nous avons sur le territoire.

Enfin, dernier point sur l'EPCI. Sachez que Valérie SIX a porté le même amendement que celui que j'ai porté depuis des années à l'Assemblée nationale et qu'il a été adopté à l'Assemblée nationale lors de la fameuse loi où il y a l'article 24 avec les caméras, avec l'interdiction de filmer – où je ne sais plus exactement le sujet – pour la Police nationale. Il y avait un autre article qui a donc permis de passer cet amendement. Maintenant, il est au Sénat, et nous verrons bien comment il évolue dans la navette parlementaire, mais en tout cas, il est passé. Le fait de créer un EPCI qui puisse porter une police municipale a passé le premier cap. Nous verrons bien ce que cela donnera dans la navette parlementaire et à l'issue des débats du Parlement.

Je vous propose de passer aux voix. Nous allons voter les trois délibérations l'une après l'autre, parce que je ne suis pas sûr que vous votiez de la même façon sur les trois.

La délibération numéro 12, qui est celle qui crée 4 postes permanents de Police municipale, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité.

La délibération 12, relative à la création de 4 postes permanents de Police municipale, est adoptée à l'unanimité.

Nous avons la 28, la convention de coordination Police municipale – Police nationale, qui est pour ? Qui est contre ? Absentions ? C'est l'unanimité.

La délibération 28, relative au renouvellement de la convention de coordination Police municipale – Police nationale, est adoptée à l'unanimité.

Convention de mutualisation de la Police municipale, le renouvellement, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité aussi. Merci.

La délibération 29, relative au renouvellement de la convention de la mutualisation de la Police municipale, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, je vais lever la séance, mais auparavant je vais vous souhaiter, à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Reposez-vous bien, parce que nous avons du pain sur la planche l'année prochaine. N'hésitez pas à participer aux opérations de solidarité qui ont lieu pendant les fêtes de fin d'année. C'est de l'huile de coude, mais c'est très apprécié par la population.

La séance est levée.

*N. B. Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA (www.codexa.fr)
puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire.*
